

# **Étude des crédits 2022-2023**

## **Renseignements généraux de l'opposition officielle** **et** **Renseignements particuliers des oppositions**

Société québécoise de récupération et de recyclage  
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2022



# **Étude des crédits 2022-2023**

## **Renseignements généraux de l'opposition officielle**

Société québécoise de récupération et de recyclage  
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2022



Étude des crédits 2022-2023

Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

| # demande non-répondue NR | # demande initiale des partis d'opposition | Questions 2022-2023 non répondues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Motif                                                                                          |
|---------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NR6                       | PLQ-21<br>PQ-19                            | De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.                                         | Répondue par la réponse à la question 16                                                       |
| NR10                      | PLQ-34<br>PQ-31                            | Nominations, pour 2021-2022, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.               | Répondue par la réponse à la question 6                                                        |
| NR22                      | PLQ-38<br>PQ-36                            | La liste des ententes et leur nature, signées en 2021-2022 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. | Répondue par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes                                |
| NR24                      | PLQ-51<br>PQ-50                            | Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Répondue par la Société du Plan Nord                                                           |
| NR25                      | PLQ-52<br>PQ-51                            | Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Répondue par la Société du Plan Nord                                                           |
| NR26                      | PLQ-53<br>PQ-52                            | Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Répondue par le ministère des Transports                                                       |
| NR27                      | PLQ-54<br>PQ-53                            | Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Répondue par le ministère des Transports                                                       |
| NR28                      | PLQ-55                                     | Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques |
| NR31                      | PLQ-58<br>PQ-57                            | Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.                                                                                                                                                                               | Répondue par le ministère de la Justice                                                        |
| NR64                      | PLQ-106                                    | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.                                                                                                                                                                                                                                                                         | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques |
| NR65                      | PLQ-107                                    | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.                                                                                                                                                                                                                                                | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques |
| NR66                      | PLQ-108                                    | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.                                                                                                                                                                                                                                                                     | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques |



Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
  - a. les détails de ces ententes;
  - b. les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
- k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.
- l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage

---

Aucun voyage hors Québec.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18). En ce qui concerne la sous-question l), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 46.

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>



**Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :**

- a) les raisons du déplacement;**
  - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;**
  - c) les coûts ventilés;**
  - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;**
  - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.**
- 

Aucun voyage fait en avion ou en hélicoptère pour 2021-2022.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>



QUESTION GÉNÉRALE N° G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2021-2022 :

| PUBLICITÉ                                           |                                                                                                                          |           |               |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|
| ORGANISMES                                          | DESCRIPTION MANDAT                                                                                                       | MONTANT   | MODE D'OCTROI |
| COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE | Placements média campagne «Économie circulaire»                                                                          | 12 600 \$ | S.O.          |
| CORUS SALES INC.                                    | Placement média dans le cadre de la campagne «Gestion des Matières Recyclables (GMR )»                                   | 9 001 \$  | S.O.          |
| CPS MÉDIA                                           | Placements publicitaires dans des médias communautaires                                                                  | 8 548 \$  | Avec contrat  |
| CPS MÉDIA                                           | Placements publicitaires dans le cadre de la campagne de l'application mobile «Ça va où?»                                | 22 076 \$ | Avec contrat  |
| CPS MÉDIA                                           | Placements publicitaires dans le cadre de la campagne de l'application mobile «Ça va où?» dans des médias communautaires | 1 346 \$  | Avec contrat  |
| FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FMQ)       | Placements publicitaires ayant trait au Plan de visibilité 2021                                                          | 6 970 \$  | Avec contrat  |
| FUEL DIGITAL INC.                                   | Placements publicitaires                                                                                                 | 14 000 \$ | S.O.          |
| LA PRESSE                                           | Publication de «Gestion des matières de la pandémie»                                                                     | 5 500 \$  | S.O.          |
| LA PRESSE                                           | Placement publicitaire «Ça va où?»                                                                                       | 15 000 \$ | S.O.          |
| LA PRESSE                                           | Placements publicitaires relatifs à l'économie circulaire                                                                | 20 402 \$ | S.O.          |
| LA PRESSE                                           | Divers placements publicitaires                                                                                          | 22 753 \$ | S.O.          |
| LE DEVOIR INC.                                      | Campagne de sensibilisation à l'économie circulaire                                                                      | 21 400 \$ | S.O.          |
| LINKEDIN IRELAND                                    | Placements publicitaires relatifs à l'économie circulaire                                                                | 5 060 \$  | S.O.          |
| MAYA COMMUNICATION ET MARKETING INC.                | Publication dans magazine 3RVE                                                                                           | 4 500 \$  | S.O.          |

QUESTION GÉNÉRALE N° G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2021-2022 :

| PUBLICITÉ                               |                                                                                                                                      |            |               |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------|
| ORGANISMES                              | DESCRIPTION MANDAT                                                                                                                   | MONTANT    | MODE D'OCTROI |
| PUBLICATIONS BLD INC.                   | Publication dans les revues «Les Explorateurs» et «Les Débrouillards», sujets divers portant sur la gestion des matières résiduelles | 12 350 \$  | Avec contrat  |
| QUÉBECOR MÉDIA VENTES                   | Placements publicitaires relatifs à la pandémie                                                                                      | 5 500 \$   | S.O.          |
| QUÉBECOR MÉDIA VENTES                   | Placements média portant sur l'économie circulaire                                                                                   | 24 400 \$  | S.O.          |
| RESEAU DE PLACEMENT MEDIA COMMUNAUTAIRE | Placement média dans le cadre de la campagne «Gestion des Matières Recyclables (GMR )»                                               | 7 735 \$   | S.O.          |
| ROUSSEAU COMMUNICATION AUTOMOBILE       | Placements publicitaires dans Autosphère                                                                                             | 4 326 \$   | S.O.          |
| TVA PUBLICATIONS INC.                   | Placement publicitaires dans le magazine CAA                                                                                         | 13 050 \$  | S.O.          |
| Total                                   |                                                                                                                                      | 236 517 \$ |               |

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2021-2022 :

| PRODUCTION                           |                                        |           |               |
|--------------------------------------|----------------------------------------|-----------|---------------|
| ORGANISMES                           | DESCRIPTION MANDAT                     | MONTANT   | MODE D'OCTROI |
| GROUPE LEXIS MEDIA                   | Article dans magazine                  | 895 \$    | S.O.          |
| ALPHA-PRESSE                         | Photo corporative de la PDG            | 720 \$    | Avec contrat  |
| CG3 COMMUNICATIONS ET GRAPHISME INC. | Production du rapport annuel 2020-2021 | 20 000 \$ | Avec contrat  |
|                                      | Total                                  | 21 615 \$ |               |

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N° G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2021-2022 :

| COMMANDITES                                              |                                  |           |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------|
| ORGANISMES                                               | DESCRIPTION MANDAT               | MONTANT   |
| 3R MCDQ (Regr. récup. et recycleurs mat.const.et dém.Qc) | Congrès ReCycle                  | 6 000 \$  |
| ADGMQ- ASS. DES DIRECTEURS GÉN. DES MUNICIPALITÉS DU QC  | Congrès ADGMQ                    | 8 500 \$  |
| ASSOCIATION CANADIENNE DE TENNIS                         | Omnium Banque Nationale          | 20 000 \$ |
| ASSOCIATION DES MICROBRASSERIES DU QC                    | Congrès AMBQ                     | 6 500 \$  |
| ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL             | Guide étudiant Université McGill | 1 400 \$  |
| ASSOCIATION QUÉBÉCOISE ZÉRO DÉCHET                       | Festival Zéro déchet             | 15 000 \$ |
| CARAVANE FILMS PRODUCTIONS                               | Festival REGARD                  | 15 000 \$ |
| CETEQ - CONSEIL DES ENTR. EN TECHNO. ENVIR. DU QC        | Soirée EnviroLys                 | 5 000 \$  |
| CHOC EVENEMENTS                                          | Ultra-Trail Chic-Chocs           | 1 500 \$  |
| CLUB CYCLISTE MONT SAINTE-ANNE                           | Raid MSA                         | 1 500 \$  |
| CLUB D'ATHLETISME ROUGE ET OR DE L'UNIVERSITE LAVAL INC. | 10km RBC - Université Laval      | 5 000 \$  |
| CONSEIL QC DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES                | Événement Les Vivats             | 13 000 \$ |
| CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL                  | Hop! Sommet du CQCD              | 10 000 \$ |
| CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MTL (CRE)         | 15e éd. Gala CRE-Mtl             | 2 500 \$  |
| CORPORATION EVENEMENTS DE TRAIL RUNNING QC               | Évén. Québec Méga Trail          | 5 000 \$  |

QUESTION GÉNÉRALE N° G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2021-2022 :

| COMMANDITES                                             |                                                          |           |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------|
| ORGANISMES                                              | DESCRIPTION MANDAT                                       | MONTANT   |
| ENERGIK                                                 | Tour du Cap-Tourmente                                    | 3 000 \$  |
| ENVIRO COMPÉTENCES                                      | Événement VERT demain                                    | 5 000 \$  |
| ÉVÉNEMENTS HARRICANA                                    | Ultra-Trail Harricana                                    | 5 000 \$  |
| FCQGED-FRONT COMMUN QC POUR UNE GEST. ÉCOL. DES DÉCHETS | Événement SQRD                                           | 17 500 \$ |
| FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FMQ)           | Congrès FQM                                              | 12 500 \$ |
| FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES DE GATINEAU                   | Festival des montgolfières de Gatineau                   | 5 000 \$  |
| FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY          | Festival de la chanson de Granby                         | 10 000 \$ |
| FESTIVAL SAINT-HONORÉ DANS L'VENT INC.                  | Festival Saint-Honoré dans l'Vent                        | 8 000 \$  |
| FESTIVAL SUPERFOLK DE MORIN-HEIGHTS                     | Festival SuperFolk                                       | 10 000 \$ |
| FONDATION SOLIDARITÉ JEUNESSE                           | Journées Normand-Maurice                                 | 1 000 \$  |
| FROMAGES, BOUFFE & TRADITIONS DE VICTORIAVILLE          | Évènement Fromages, Bouffe & Traditions de Victoriaville | 5 000 \$  |
| GROUPE ÉCOSPHÈRE                                        | Foire Écosphère                                          | 7 500 \$  |
| JONQUIERE EN MUSIQUE INC.                               | Événement Jonquière en musique                           | 5 000 \$  |
| LA FONDATION DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL                 | Concours Ecodesign                                       | 2 500 \$  |
| LA NOCE SAGUENAY                                        | Événement La Noce de froment                             | 9 000 \$  |

QUESTION GÉNÉRALE N° G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2021-2022 :

| COMMANDITES                                   |                                                                                   |            |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| ORGANISMES                                    | DESCRIPTION MANDAT                                                                | MONTANT    |
| LE FESTIF!                                    | Événement Le Festif!                                                              | 15 000 \$  |
| MRC DES SOURCES                               | Événement Rendez-vous Écomatériaux                                                | 5 000 \$   |
| NOVAE COMMUNICATIONS INC.                     | Conférences septembre et octobre 2021                                             | 10 000 \$  |
| RÉSEAU ENVIRONNEMENT                          | Événement Amricana, Salon TEQ et Colloque sur la gestion des matières résiduelles | 23 475 \$  |
| SOCIÉTÉ DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES ARTS | Mtl en arts "ça déménage"                                                         | 4 000 \$   |
| Total                                         |                                                                                   | 279 375 \$ |

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>

QUESTION GÉNÉRALE N° G04

LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) SÉPARÉMENT :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

| NOM ET TYPE DE L'ÉVÉNEMENT                              | BUT VISÉ                                 | COÛT GLOBAL |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------|
| Conférence de presse de la modernisation de la consigne | Annoncer la modernisation de la consigne | 7 968 \$    |
|                                                         | GRAND TOTAL                              | 7 968 \$    |



QUESTION GÉNÉRALE N° G05

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

| FOURNISSEUR           | BUT VISÉ                                          | MONTANT  |
|-----------------------|---------------------------------------------------|----------|
| Grenier aux nouvelles | Le balado, la voix de votre marque                | 295 \$   |
| Zsolution conseil     | Présentez efficacement pour convaincre - partie 1 | 1 000 \$ |
| GO Action             | Communication non-violente                        | 2 500 \$ |
| Teluq                 | La rédaction stratégique                          | 115 \$   |
| Optima Management     | La gestion de risque                              | 322 \$   |
| CPA                   | Communiquer clairement avec impact                | 95 \$    |
| CPA                   | Savoir manier l'outil no1 de la comm. d'influence | 95 \$    |
| Zsolution conseil     | Présentez efficacement pour convaincre - partie 2 | 1 850 \$ |
| Les Affaires          | Médias sociaux - secteur public                   | 387 \$   |
| Les Affaires          | Communications internes                           | 557 \$   |
| Total                 |                                                   | 7 217 \$ |

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>



QUESTION GÉNÉRALE N° G06

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
  - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
  - d) la date d’octroi du contrat;
  - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
  - f) l’échéancier;
  - g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
- Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

| Fournisseur ou nom de la firme                    | Objet                                                                                         | Montant   |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 9150-4902 Québec inc.                             | Animation de la deuxième édition des Assises québécoises de l'économie circulaire             | 5 000 \$  |
| Académie Sylbert inc.                             | Formations pour l'accompagnement d'Office 365                                                 | 21 875 \$ |
| Agorapulse                                        | Renouvellement abonnement plateforme pour réseaux sociaux                                     | 2 436 \$  |
| Alpha-Pressé inc.                                 | Photographies corporatives                                                                    | 6 000 \$  |
| Amazon                                            | Achat casque audio (1) et protection Iphone 11                                                | 164 \$    |
| Apple                                             | Achat iPad avec étui et support AppleCare                                                     | 10 314 \$ |
| Apple Search                                      | Placement média pour campagne application mobile                                              | 562 \$    |
| Association étudiante de l'Université McGill      | Publicité dans l'agenda/cahier du nouvel étudiant à McGill et sur leur site web               | 1 400 \$  |
| Barreau du Québec                                 | Activité de formation continue du Barreau pour 2 avocats                                      | 780 \$    |
| Bédard Ressources inc.                            | Budget pour tests pré-emploi et test psychométriques                                          | 1 000 \$  |
| Bédard Ressources inc.                            | Frais pour tests de candidats                                                                 | 62 \$     |
| Bell Média (Vie, Z)                               | Placements média pour campagne porte-parole                                                   | 21 967 \$ |
| Bell Média (Web)                                  | Placements média pour campagne porte-parole                                                   | 12 000 \$ |
| Cabinet MC Perreault Avocate Conseil Inc.         | Relations de travail et santé sécurité au travail                                             | 10 000 \$ |
| CBCI                                              | Renouvellement Support Cisco, équipement de visioconférence                                   | 7 155 \$  |
| CBCI                                              | Renouvellement licence WebEx pour 1 an                                                        | 22 905 \$ |
| Centre de services partagés du Québec             | Publication de la liste des OGR à la Gazette officielle                                       | 176 \$    |
| Chuck & co Transformation numérique inc.          | Accompagnement en gestion de l'information                                                    | 7 500 \$  |
| Clinique de Médecine Industrielle des Laurentides | Expertise médicale dans le cadre d'un dossier d'invalidité                                    | 1 195 \$  |
| CN2i                                              | Placement média CN2i pour Économie circulaire                                                 | 12 595 \$ |
| CNW Telbec                                        | Diffusion de communiqués de presse                                                            | 1 500 \$  |
| Collège des administrateurs de sociétés           | Formation de S Nadeau au module 2                                                             | 3 250 \$  |
| Collège des administrateurs de sociétés           | Formation du module 3 S Devernal                                                              | 3 250 \$  |
| Communications Grenier inc.                       | Formation balado Suzanne Chabot                                                               | 295 \$    |
| Compugen inc.                                     | Achat Surfaces Windows (+ support)                                                            | 4 521 \$  |
| Corus inc.                                        | Placement média pour campagne porte-parole                                                    | 9 001 \$  |
| CPS Média inc.                                    | Placement publicitaire campagne portes ouvertes                                               | 8 590 \$  |
| CPS Média inc.                                    | Placements média pour campagne appli mobile                                                   | 1 346 \$  |
| CPS Média inc.                                    | Placement média pour campagne porte-parole                                                    | 22 076 \$ |
| Cyberimpact                                       | Service d'envoi d'infolettres via la plateforme Cyberimpact                                   | 1 520 \$  |
| Cyberimpact                                       | Service d'envoi d'infolettres via la plateforme Cyberimpact                                   | 2 500 \$  |
| Deschamps                                         | Impression des vignettes pour IOR +                                                           | 1 371 \$  |
| Deschamps Impression                              | 8 cahiers boudinés pour MELCC (Étude des crédits 2021/2022)                                   | 225 \$    |
| Deschamps Impression                              | Impression de 55 certificats IOR+ pour les attestés                                           | 110 \$    |
| Devoir (Le)                                       | Placement publicitaire campagne portes ouvertes                                               | 10 000 \$ |
| Divert NS                                         | Audit sur pneus Touchette                                                                     | 918 \$    |
| Encadrement Claude enr.                           | Cadres pour les attestations IOR+                                                             | 3 024 \$  |
| Enviro Emplois                                    | Renouvellement d'abonnement (affichage de postes)                                             | 300 \$    |
| Ergométrie                                        | Services d'ergonomie pour 2 employés                                                          | 663 \$    |
| Ergométrie                                        | Conférence sur l'ergonomie                                                                    | 325 \$    |
| Évadés (Les)                                      | Honoraires pour la gestion des médias sociaux pour le dossier Portes ouvertes avec les Évadés | 10 200 \$ |
| Facebook                                          | Placement média pour la campagne des matières de la pandémie                                  | 4 000 \$  |
| Facebook                                          | Placement média pour campagne appli mobile                                                    | 8 749 \$  |
| Facebook                                          | Publications sponsorisées                                                                     | 14 400 \$ |
| Facebook, LinkedIn, Google Display                | Placement média pour Économie Circulaire sur les réseaux sociaux                              | 24 343 \$ |
| Fédération québécoise des municipalités           | Insertions dans les différents médias de la FQM                                               | 6 970 \$  |
| Fuel                                              | Placement publicitaire campagne portes ouvertes                                               | 14 000 \$ |

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d’octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l’échéancier;
- g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

| Fournisseur ou nom de la firme         | Objet                                                                                                                                                                                                                      | Montant   |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Google                                 | Placement média pour campagne appli mobile                                                                                                                                                                                 | 7 403 \$  |
| GoSecure                               | Renouvellement Check Point licence/maintenance                                                                                                                                                                             | 9 090 \$  |
| GoSecure                               | Renouvellement licence maintenance RSA pour 115 utilisateurs                                                                                                                                                               | 2 680 \$  |
| Gousse-Lessard, Anne-Sophie            | Conférence sur la mobilité durable                                                                                                                                                                                         | 150 \$    |
| Groupe Agéco inc.                      | Revue critique de l'ACV sur les masques réalisée par le CIRAIG                                                                                                                                                             | 17 380 \$ |
| Groupe Agéco inc.                      | Réalisation de la revue critique de l’analyse du cycle de vie comparative de cinq (5) masques à usage unique et réutilisables                                                                                              | 15 490 \$ |
| Groupe Conseil CFC inc.                | Activité de codéveloppement                                                                                                                                                                                                | 1 250 \$  |
| Groupe Infopresse inc.                 | Conférence Infopresse: Sommet retour au bureau                                                                                                                                                                             | 597 \$    |
| Groupe informatique Technologia inc.   | Formation OneNote : fonctionnalités essentielles                                                                                                                                                                           | 9 090 \$  |
| Groupe MACH                            | Ajout du drainage du système préaction de bureau à Québec                                                                                                                                                                  | 2 474 \$  |
| Groupe Noël                            | Vérification et réparation du système de climatisation salle des serveurs Québec                                                                                                                                           | 1 250 \$  |
| Groupe TVA inc.                        | Placements publicitaires à TVA dans le cadre de la campagne portes ouvertes                                                                                                                                                | 5 947 \$  |
| Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L. | Audit dans le cadre de la gestion du Régime de compensation de la collecte sélective                                                                                                                                       | 10 175 \$ |
| HEC Montréal                           | Big data et gouvernance des données (formation S.Devernal)                                                                                                                                                                 | 498 \$    |
| Hewlett Packard                        | Services assistances techniques                                                                                                                                                                                            | 16 453 \$ |
| Houltfort, Nathalie                    | Sondage organisationnel auprès des employés                                                                                                                                                                                | 15 470 \$ |
| Humance inc.                           | Accompagnement et coaching de gestion                                                                                                                                                                                      | 5 700 \$  |
| Humance inc.                           | Évaluation des talents (test psychométrique - poste TI)                                                                                                                                                                    | 975 \$    |
| Infopresse Jobs                        | Affichage de poste - Infopresse (Conseiller à la PDG)                                                                                                                                                                      | 349 \$    |
| Insight Canada inc.                    | Renouvellement annuel maintenance Virtual LoadMaster                                                                                                                                                                       | 4 200 \$  |
| Insight Canada inc.                    | Achat d'un disque dur 4To pour sauvegarde                                                                                                                                                                                  | 189 \$    |
| Insight Canada inc.                    | Achat cassettes de sauvegarde pour infrastructure de sauvegarde                                                                                                                                                            | 568 \$    |
| Insight Canada inc.                    | Achat commutateurs et support                                                                                                                                                                                              | 8 882 \$  |
| Insight Canada inc.                    | Renouvellement annuel licence maintenance téléphone                                                                                                                                                                        | 2 999 \$  |
| Insight Canada inc.                    | Renouvellement application de sauvegarde Veritas Essential Support                                                                                                                                                         | 4 175 \$  |
| Interscript                            | Production d'un document accessible                                                                                                                                                                                        | 330 \$    |
| Interscript                            | Production d'un document accessible                                                                                                                                                                                        | 450 \$    |
| Interscript                            | Rendre accessible (accessibilité Web) le Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises | 450 \$    |
| Interscript                            | Rendre un document accessible " Plan d'action à l'égard des personnes handicapées - Bilan 2021-2024"                                                                                                                       | 510 \$    |
| Interscript                            | Rendre accessible la deuxième version du Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises | 360 \$    |
| Interscript                            | Étude comportementale mise en accessibilité universelle                                                                                                                                                                    | 1 920 \$  |
| Interscript                            | Rendre accessible (accessibilité Web) le Mémoire RSCM déposé dans le cadre de la consultation publique                                                                                                                     | 240 \$    |
| Iron Mountain                          | Renouvellement 2021-2022 du contrat #3404 (TI)                                                                                                                                                                             | 6 720 \$  |
| Iron Mountain                          | Renouvellement - service d'entreposage/archivage papier pour bureau Montréal 2021-2022                                                                                                                                     | 4 800 \$  |
| Iron Mountain                          | Renouvellement - service d'entreposage/archivage papier pour bureau de Québec 2021-2022                                                                                                                                    | 2 700 \$  |
| Iron Mountain                          | pour le bureau de Québec, 74 boîtes)                                                                                                                                                                                       | 1 146 \$  |
| Isarta                                 | Affichage de poste - Isarta (Conseiller à la PDG)                                                                                                                                                                          | 190 \$    |

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d’octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l’échéancier;
- g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

| Fournisseur ou nom de la firme                                | Objet                                                                                                               | Montant   |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| La Presse                                                     | Placement média pour la campagne des matières de la pandémie                                                        | 5 500 \$  |
| La Presse                                                     | Placement média La Presse+ pour Économie circulaire                                                                 | 20 662 \$ |
| Lainey, Pierre                                                | Formation exercice du leadership                                                                                    | 5 000 \$  |
| Laviolette, Jérôme                                            | Conférence sur la mobilité durable                                                                                  | 450 \$    |
| Le Devoir                                                     | Cahier Le Devoir sur l'Économie Circulaire                                                                          | 21 400 \$ |
| Léger Marketing inc.                                          | Sondage web de la campagne porte-parole automne 2021                                                                | 16 400 \$ |
| Lg2 Montréal inc.                                             | Frais pour la recherche qualitative pour le pré-test de la campagne matières organiques 2022                        | 10 800 \$ |
| LiquidFiles                                                   | Renouvellement de 75 licences Cumulus                                                                               | 649 \$    |
| Lussier Dale Parizeau                                         | Renouvellement - assurance automobile commerciale 2022-2023                                                         | 4 257 \$  |
| Lussier Dale Parizeau                                         | Renouvellement - assurance commerciale 2022-2023                                                                    | 10 746 \$ |
| Magazine Mieux-Être                                           | Publication dans Magazine 1/2 page                                                                                  | 895 \$    |
| Maya communication et marketing                               | Article dans magazine 3RVE                                                                                          | 4 500 \$  |
| Média QMI                                                     | Renouvellement licence Média QMI (1-4-2022 au 31-3-2023)                                                            | 753 \$    |
| Micro-Logic Ste-Foy                                           | Technicien spécialisé Nicolas Robert (TI)                                                                           | 10 800 \$ |
| Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale | Montage, démontage et matériel pour le kiosque au congrès de l'AMBQ                                                 | 977 \$    |
| Morvan Le Borgne - Oméga Leadership                           | Accompagnement au développement de leadership à la présidence et appui à l'organisation pour faciliter les échanges | 14 000 \$ |
| Morvan Le Borgne - Oméga Leadership                           | Accompagnement d'un cadre supérieur                                                                                 | 5 000 \$  |
| Morvan Le Borgne - Oméga Leadership                           | Coaching exécutif PDG                                                                                               | 9 500 \$  |
| Morvan Le Borgne - Oméga Leadership                           | Coaching exécutif VP                                                                                                | 9 000 \$  |
| MTESS                                                         | Service pour conférence de presse consigne du 17 août 2021                                                          | 7 968 \$  |
| NNC Solutions                                                 | Achat de 11 Iphone avec abonnement téléphonique                                                                     | 2 977 \$  |
| Normandin Beaudry                                             | Support en évaluation des emplois                                                                                   | 850 \$    |
| Novaconcept Formation inc.                                    | Formation: Programme de leadership phase 1                                                                          | 12 100 \$ |
| O2 Websolutions inc.                                          | Maintenance et hébergement du site web de RECYC-QUÉBEC pour 2022-2023                                               | 24 720 \$ |
| Octopus-ITSM                                                  | Renouvellement (8 licences) du 1er avril 2021 au 31 mars 2022                                                       | 6 360 \$  |
| Octopus-ITSM.com inc.                                         | Banque d'heures (20h) pour un accompagnement de migration de l'actuel plateforme Octopus TI                         | 3 500 \$  |
| Optineurones inc.                                             | Conférence: Mon cerveau; le comprendre et l'optimiser                                                               | 1 000 \$  |
| Ordres des comptables professionnels agréés du Québec         | Formations CPA                                                                                                      | 3 464 \$  |
| Poulin, Magali                                                | Honoraires professionnels juridiques (consultation en droit du travail, enquête, etc.) pour l'année 21-22           | 20 000 \$ |
| Presse (La)                                                   | Placement média pour la campagne de l'appli mobile Ça va où?                                                        | 15 000 \$ |
| Presse (La)                                                   | Placement publicitaire campagne portes ouvertes                                                                     | 22 753 \$ |
| Productions CIME                                              | Tutoriels - 7 capsules vidéo pour les portails RCSM, Pneus et IOR +                                                 | 11 580 \$ |
| Productions Pierre Montpetit Itée (Les)                       | Atelier de formation - Amélioration service à la clientèle                                                          | 2 900 \$  |
| Pro-Staging inc.                                              | Tournage et diffusion d'un webinaire pour la présentation du GAP Report Québec                                      | 7 288 \$  |
| Publications BLD                                              | Publications ciblant les jeunes, magazines Les Débrouillards, infolettres pour les enseignants et les parents       | 21 915 \$ |
| Quadbridge inc.                                               | Achat de 5 laptops pour RQ avec (2) docks USB et support de 3 ans                                                   | 7 511 \$  |
| Quantum                                                       | Agence de placement, préposé aux renseignements                                                                     | 6 807 \$  |
| Québécor                                                      | Placement média Québécor pour Economie circulaire                                                                   | 24 400 \$ |
| Québécor RON                                                  | Placement média pour la campagne des matières de la pandémie                                                        | 5 500 \$  |

QUESTION GÉNÉRALE N° G06

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
  - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
  - d) la date d’octroi du contrat;
  - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
  - f) l’échéancier;
  - g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
- Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

| Fournisseur ou nom de la firme                | Objet                                                                                                                                  | Montant   |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Référence Média                               | Firme pour la veille parlementaire                                                                                                     | 2 500 \$  |
| Réseau de placement média communautaire (RPM) | Placement média pour campagne porte-parole                                                                                             | 7 735 \$  |
| Richter Groupe Conseil inc.                   | Accompagnement de la fonction de la vérification interne                                                                               | 15 750 \$ |
| Robic                                         | Recherche au registre des marques de commerce                                                                                          | 1 912 \$  |
| Robic                                         | Demande de logos pour copyright certification des centres de tri CRD                                                                   | 2 393 \$  |
| Robic                                         | Dépôt du nom pour la campagne RecycleMédias : Québec sans gaspillage                                                                   | 405 \$    |
| Rousseau Communications inc.                  | Placements publicitaires dans Autosphère                                                                                               | 4 326 \$  |
| Seemayer, Claire                              | Traduction vers l'anglais de la Caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal                                          | 1 193 \$  |
| Services Praxie                               | Accompagnement au CA                                                                                                                   | 4 500 \$  |
| Services Praxie                               | Diagnostic et recommandation sur l'efficacité de la gouvernance au sein de RECYC-QUÉBEC                                                | 4 000 \$  |
| Solutions Victric inc. (Les)                  | Audit de sécurité                                                                                                                      | 20 000 \$ |
| Thinktel, une division de Distributel         | Accompagnement pour l'implantation technique de TEAMS                                                                                  | 11 798 \$ |
| TVA Publications inc.                         | Publicité dans le magazine CAA Québec                                                                                                  | 13 050 \$ |
| Union des Artistes                            | Participation aux frais de l'UDA pour capsules TI-Mé qui seront diffusées durant l'Omnium Banque Nationale (anciennement Coupe Rogers) | 398 \$    |
| Vélo Québec Association                       | Frais de dépôt de candidature à la certification vélosympathique pour les bureaux de Qc et de Mtl                                      | 250 \$    |
| Wolters Kluwer                                | Renouvellement de l'abonnement à L'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels - internet                   | 949 \$    |
| Wolters Kluwer                                | Abonnement pour Taxprep forms pour les relevés 27 et T4A                                                                               | 598 \$    |
| Z Solutions conseil                           | Formation présentation d'affaires partie 2                                                                                             | 1 850 \$  |

**QUESTION GÉNÉRALE N° G07**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
  - b) la grille d'évaluation des soumissions;
  - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
  - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
  - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
- 

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G8**

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :**

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;**
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);**
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;**
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;**
- e) une description de son mandat;**
- f) la date de début de son contrat;**
- g) la date prévue de fin de son contrat;**
- h) sa rémunération annuelle.**

---

**Aucun contrat de moins de 25 000 \$**

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : [https:// www.seao.ca/](https://www.seao.ca/) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.



QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a) le nom du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Refonte application mobile " Ça va où?"                                                                                              |
| b) la nature du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                               | Refonte de l'application mobile avec page d'accueil, navigation intuitive, des trucs et astuces, actualités, images, capsules vidéo. |
| c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);                                                                                                                                                                                                                                                      | Pas pertinent à l'étude des crédits                                                                                                  |
| d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;                                                                                                                                                                                                                                           | 200 000 \$                                                                                                                           |
| e) les plus récentes évaluations du coût du projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                  |
| f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;                                                                                                                                                                                                   | 2020-2021 : 17 506 \$<br>2021-2022 : 72 707 \$                                                                                       |
| g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;                                                                                                                                                                                                               | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                  |
| h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;                                        | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                  |
| i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;                                                                                                                                                                                                                                                     | 98%                                                                                                                                  |
| j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                  |
| k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :<br>- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                  |
| l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.                                                                                    | Oui                                                                                                                                  |
| m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.                                                                                                                                                                                 | 2021-2022 : aucun                                                                                                                    |

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a) le nom du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Portail application mobile "Ça va où?"                                                                                                                                                                                                                 |
| b) la nature du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                               | Création d'un portail de recensement de données portant sur les collectes et points de dépôt pour toutes les municipalités du Québec et ouvert aux entreprises. Le portail servira également au niveau administratif pour la gestion des informations. |
| c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);                                                                                                                                                                                                                                                      | Pas pertinent à l'étude des crédits                                                                                                                                                                                                                    |
| d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;                                                                                                                                                                                                                                           | 96 800 \$                                                                                                                                                                                                                                              |
| e) les plus récentes évaluations du coût du projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                                                                                                                                    |
| f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;                                                                                                                                                                                                   | 2021-2022 : 58 080 \$                                                                                                                                                                                                                                  |
| g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;                                                                                                                                                                                                               | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                                                                                                                                    |
| h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;                                        | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                                                                                                                                    |
| i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;                                                                                                                                                                                                                                                     | 50%                                                                                                                                                                                                                                                    |
| j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                                                                                                                                    |
| k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :<br>- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. | Non pertinent à l'étude des crédits                                                                                                                                                                                                                    |
| l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.                                                                                    | Oui                                                                                                                                                                                                                                                    |
| m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.                                                                                                                                                                                 | 2021-2022 : aucun                                                                                                                                                                                                                                      |

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| a) le nom du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Logiciel comptable                  |
| b) la nature du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                     |
| c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);                                                                                                                                                                                                                                                      | Pas pertinent à l'étude des crédits |
| d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;                                                                                                                                                                                                                                           | 200 000 \$                          |
| e) les plus récentes évaluations du coût du projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits |
| f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;                                                                                                                                                                                                   | 2021-2022 : 79 200 \$               |
| g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;                                                                                                                                                                                                               | Non pertinent à l'étude des crédits |
| h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;                                        | Non pertinent à l'étude des crédits |
| i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;                                                                                                                                                                                                                                                     | 25%                                 |
| j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits |
| k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :<br>- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. | Non pertinent à l'étude des crédits |
| l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.                                                                                    | Oui                                 |
| m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.                                                                                                                                                                                 | 2021-2022 : aucun                   |

QUESTION GÉNÉRALE N° G09

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| a) le nom du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Refonte site web de RECYC-QUÉBEC                                                 |
| b) la nature du projet;                                                                                                                                                                                                                                                                               | Refonte du site web pour migrer vers le système de gestion de contenu Wordpress. |
| c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);                                                                                                                                                                                                                                                      | Pas pertinent à l'étude des crédits                                              |
| d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;                                                                                                                                                                                                                                           | 75 000 \$                                                                        |
| e) les plus récentes évaluations du coût du projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits                                              |
| f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;                                                                                                                                                                                                   | 2021-2022 : 80 000 \$                                                            |
| g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;                                                                                                                                                                                                               | Non pertinent à l'étude des crédits                                              |
| h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;                                        | Non pertinent à l'étude des crédits                                              |
| i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;                                                                                                                                                                                                                                                     | 100%                                                                             |
| j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;                                                                                                                                                                                                                                                   | Non pertinent à l'étude des crédits                                              |
| k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :<br>- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. | Non pertinent à l'étude des crédits                                              |
| l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.                                                                                    | Oui                                                                              |
| m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.                                                                                                                                                                                 | 2021-2022 : aucun                                                                |

L'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>

QUESTION GÉNÉRALE N° G10

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

|                                                                                                                                                    |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| a) la photocopie;                                                                                                                                  | 303 \$            |
| b) le mobilier de bureau;                                                                                                                          | - \$              |
| c) l'ameublement;                                                                                                                                  | - \$              |
| d) la décoration et l'embellissement;                                                                                                              | - \$              |
| e) le distributeur d'eau de source;                                                                                                                | 797 \$            |
| f) le remboursement des frais de transport;                                                                                                        | 43 793 \$         |
| g) le remboursement des frais d'hébergement;                                                                                                       | 6 508 \$          |
| h) le remboursement des frais de repas;                                                                                                            | 4 836 \$          |
| i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;                                                                                                | - \$              |
| j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement; |                   |
| I. a) au Québec;                                                                                                                                   | 75 938 \$         |
| II. b) à l'extérieur du Québec.                                                                                                                    | - \$              |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                       | <b>132 175 \$</b> |

Note : Ces dépenses sont pour l'ensemble de la Société.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.



QUESTION GÉNÉRALE N° G11

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

|                                                                                                                                                                     |                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;                                                               | Non pertinent à l'étude des crédits                 |
| b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;                                                              | Non pertinent à l'étude des crédits                 |
| c) les coûts d'acquisition des appareils;                                                                                                                           | 13 879 \$                                           |
| d) le coût d'utilisation des appareils;                                                                                                                             | 15 167 \$                                           |
| e) le coût des contrats téléphoniques;                                                                                                                              | Le coût d'utilisation inclut le coût des contrats   |
| f) les noms des fournisseurs;                                                                                                                                       | Non pertinent à l'étude des crédits                 |
| g) le nombre de minutes utilisées;                                                                                                                                  | Non pertinent à l'étude des crédits                 |
| h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;                       | Le coût d'utilisation inclut les frais d'itinérance |
| i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; | - \$                                                |
| j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;                                                                                                                         | - \$                                                |
| k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.                                                                  | Non pertinent à l'étude des crédits                 |

Note : Ces dépenses sont pour l'ensemble de la Société et la plupart des employés n'ont qu'un ordinateur portable et aucun ordinateur de bureau.

Pour les sous-questions c), d), e), f) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/contrats-depenses-telecom-2021-2022.pdf>



QUESTION GÉNÉRALE N° G12

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023:

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2022-2023<br>(estimé)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2021-2022 | 2020-2021 | 2019-2020 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);<br><b>35 ans et plus</b>                                                                                                                                                                                                                                         | Voir annexe G12-A-B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |           |           |           |
| b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);<br><b>35 ans et moins</b>                                                                                                                                                                                                                                        | Voir annexe G12-A-B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |           |           |           |
| c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 214 jrs   | 130 jrs   | 254 jrs   |
| d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Voir annexe G12-D                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |           |           |           |
| e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :<br>- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Voir annexe G12-E                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |           |           |           |
| f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 1468 jrs  | 1326 jrs  | 1488 jrs  |
| g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Voir annexe G12-G                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |           |           |           |
| h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; | En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès. |           |           |           |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023  
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION GÉNÉRALE N° G12

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023:

|                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2022-2023<br>(estimé)                                                            | 2021-2022           | 2020-2021           | 2019-2020           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) | Voir annexe G12-I                                                                |                     |                     |                     |
| j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir                                                                                                                                                               | -                                                                                | 7                   | 7                   | 7                   |
| k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie                                                                                                                                                                   | -                                                                                | 0                   | 0                   | 0                   |
| l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions)                                                                                                                                          | Voir annexe 12-L                                                                 |                     |                     |                     |
| m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires                                                                                                                                                                         | Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor  |                     |                     |                     |
| n) le nombre d'employés permanents et temporaires                                                                                                                                                                                                                                            | Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor  |                     |                     |                     |
| o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ                                                                                                                                                                                                                           | Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor  |                     |                     |                     |
| p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi                                                                                                                                                                                                                                     | -                                                                                | "aboli au net"<br>0 | "aboli au net"<br>0 | "aboli au net"<br>0 |
| q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs                                                                                                                                                                                                        | Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor. |                     |                     |                     |
| r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.                                                                                                                                                                                                           | -                                                                                | 2                   | 5                   | 1                   |

QUESTION GÉNÉRALE N° G12  
ANNEXE G12-A-B

le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

a)

| Plus ou égal à 35 ans |                     |      |      |            |             |             |                         |
|-----------------------|---------------------|------|------|------------|-------------|-------------|-------------------------|
|                       | Catégories d'emploi | Sexe |      | Handicapés | Anglophones | Autochtones | Communautés culturelles |
|                       | 12 cadres           | 5 M  | 7 F  | 0          | 0           | 0           | 2                       |
|                       | 43 professionnels   | 16 M | 27 F | 0          | 0           | 0           | 7                       |
|                       | 3 soutiens          | 0 M  | 3 F  | 0          | 0           | 0           | 0                       |
|                       | 12 techniques       | 2 M  | 10 F | 0          | 0           | 0           | 4                       |
| Total                 | 70 employés         | 23 M | 47 F | 0          | 0           | 0           | 13                      |

b)

| Moins de 35 ans |                     |      |     |            |             |             |                         |
|-----------------|---------------------|------|-----|------------|-------------|-------------|-------------------------|
|                 | Catégories d'emploi | Sexe |     | Handicapés | Anglophones | Autochtones | Communautés culturelles |
|                 | 0 cadres            | 0 M  | 0 F | 0          | 0           | 0           | 0                       |
|                 | 7 professionnels    | 2 M  | 5 F | 0          | 0           | 0           | 3                       |
|                 | 3 soutiens          | 1 M  | 2 F | 0          | 0           | 0           | 3                       |
|                 | 2 techniques        | 1 M  | 1 F | 0          | 0           | 0           | 1                       |
| Total           | 12 employés         | 4 M  | 8 F | 0          | 0           | 0           | 7                       |



d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

---

| Catégories d'emploi   | 10 jrs et - | 10 à 50 jrs | 50 à 100 jrs | 100 jrs et + | Valeur estimée |
|-----------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|----------------|
| Cadres (excluant PDG) | 0           | 0           | 0            | 0            | 0,00 \$        |
| Professionnels        | 35          | 12          | 0            | 0            | 87 228,84 \$   |
| Soutiens              | 6           | 0           | 0            | 0            | 4 041,60 \$    |
| Techniques            | 9           | 4           | 0            | 0            | 15 783,74 \$   |
| Total employés        | 50          | 16          | 0            | 0            | 107 054,18 \$  |



e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :  
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

|                                                                    | 2022-2023<br>(estimé) | 2021-2022 | 2020-2021 | 2019-2020 |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'heures<br>supplémentaires travaillées par le<br>personnel | -                     | 531 hrs   | 347 hrs   | 915 hrs   |

| Catégories d'emploi    | Cadres | Professionnels | Soutiens | Techniques |
|------------------------|--------|----------------|----------|------------|
| Coût moyen par employé | - \$   | 783 \$         | 385 \$   | 234 \$     |



g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

---

| Catégories d'emploi   | 10 jrs et - | 10 à 50 jrs | 50 à 100 jrs | 100 jrs et + | Valeur estimée |
|-----------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|----------------|
| Cadres (excluant PDG) | 2           | 9           | 0            | 0            | 152 498,62 \$  |
| Professionnels        | 3           | 47          | 0            | 0            | 352 736,99 \$  |
| Soutiens              | 3           | 3           | 0            | 0            | 19 376,76 \$   |
| Techniques            | 3           | 11          | 0            | 0            | 60 895,70 \$   |
| Total                 | 11          | 70          | 0            | 0            | 585 508,07 \$  |



QUESTION GÉNÉRALE N° G12  
ANNEXE G12-I

i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

---

|                | 2021-2022 |    | 2020-2021 |    | 2019-2020 |    |
|----------------|-----------|----|-----------|----|-----------|----|
|                | Mtl       | Qc | Mtl       | Qc | Mtl       | Qc |
| Cadres         | 7         | 5  | 9         | 3  | 9         | 3  |
| Professionnels | 36        | 11 | 37        | 9  | 38        | 8  |
| Soutiens       | 4         | 2  | 4         | 2  | 4         | 2  |
| Techniques     | 12        | 1  | 11        | 1  | 12        | 0  |
| Total          | 59        | 19 | 61        | 15 | 63        | 13 |



QUESTION GÉNÉRALE N° G12  
ANNEXE G12-L

I) le nombre de postes par catégories d’emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions)

---

|                | 2021-2022 |    | 2020-2021 |    | 2019-2020 |    |
|----------------|-----------|----|-----------|----|-----------|----|
|                | Mtl       | Qc | Mtl       | Qc | Mtl       | Qc |
| Cadres         | 7         | 5  | 9         | 3  | 9         | 3  |
| Professionnels | 41        | 9  | 40        | 11 | 41        | 9  |
| Soutiens       | 4         | 2  | 4         | 2  | 4         | 2  |
| Techniques     | 13        | 1  | 11        | 1  | 12        | 1  |
| Total          | 65        | 17 | 64        | 17 | 66        | 15 |



Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de :

---

|                                                                                                                                   |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| <b>a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;</b>             |   |
| La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes |   |
| <b>b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;</b>             | 1 |
| <b>c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</b>                         | 0 |



QUESTION GÉNÉRALE N° G14

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d’eux :

- a) l’emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) propriétaire de l’espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s’il s’agit d’un renouvellement de bail ou d’un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d’année, les coûts de résiliation.

A)

|                                                                                                                                          |                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| l’emplacement de la location                                                                                                             | 141, ave du Président-Kennedy, 8e, Montréal, Qc |
| la superficie totale pour chaque local loué                                                                                              | 1 124,23 m. ca. (11800 pi <sup>2</sup> )        |
| le coût total de ladite location                                                                                                         | 354 000 \$ (annuel)                             |
| les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2021, la nature des travaux et le ou les bureaux visés | - \$ aucune                                     |
| la durée du bail                                                                                                                         | 5 ans (le bail se termine le 31 octobre 2022)   |
| propriétaire de l’espace loué                                                                                                            | Université du Québec à Montréal                 |
| en cas de résiliation de bail en cours d’année, les coûts                                                                                |                                                 |

B)

|                                                                                                                                          |                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| l’emplacement de la location                                                                                                             | 300, rue Saint-Paul, bureau 411, Québec    |
| la superficie totale pour chaque local loué                                                                                              | 680.70 m.ca (7327 pi <sup>2</sup> )        |
| le coût total de ladite location                                                                                                         | 236 314 \$ (annuel)                        |
| les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2021, la nature des travaux et le ou les bureaux visés | - \$ aucune                                |
| la durée du bail                                                                                                                         | 9 ans (le bail se termine le 31 mars 2023) |
| propriétaire de l’espace loué                                                                                                            | 300 Saint-Paul QUÉBEC INC.                 |
| en cas de résiliation de bail en cours d’année, les coûts                                                                                |                                            |

L’information fournie en réponse à l’emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l’espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d’information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>



**QUESTION GÉNÉRALE N° G15**

**Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :**

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;**
- b) La valeur estimée de ceux-ci;**
- c) Les coûts d'entretien annuel;**
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.**

---

Aucun actif immobilier excédentaire en 2021-2022.



QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> G16

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

---

|               |   |    |
|---------------|---|----|
| b) les coûts; | - | \$ |
|---------------|---|----|

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.



QUESTION GÉNÉRALE N° G18

Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

---

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26).

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information>



**QUESTION GÉNÉRALE N° G19**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
  - b) le poste occupé;
  - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
  - e) la date de l'assignation hors structure;
  - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
  - g) les prévisions pour 2022-2023.
- 

Aucun



**QUESTION GÉNÉRALE N° G20**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
  - b) le salaire;
  - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
  - d) la date de la mise en disponibilité;
  - e) les prévisions pour 2022-2023.
- 

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G21**

**Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :**

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);**
- b) par catégorie d'âge;**
- c) prévisions pour 2022-2023.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G22

---

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

---

Aucun



QUESTION GÉNÉRALE N° G23

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

| FOURNISSEUR           | NOTE                                                       | MONTANT   |
|-----------------------|------------------------------------------------------------|-----------|
| MAILCHIMP             | Abonnement service infolettre                              | 1 262 \$  |
| CYBERIMPACT           | Abonnement service infolettre                              | 1 075 \$  |
| CISION QUÉBEC INC.    | Veille média pour l'entreprise                             | 27 715 \$ |
| CLUB DE PRESSE BLITZ  | Abonnement annuel Club de presse blitz                     | 650 \$    |
| JAGUAR MÉDIA INC.     | Abonnement au bulletin hebdomadaire Réseau info municipale | 1 470 \$  |
| SURVEYMONKEY CA       | Abonnement annuel standard                                 | 360 \$    |
| WOLTERS KLUWER QUEBEC | Abonnement intelliconect accès information                 | 949 \$    |

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G24**

**Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.**

---

Aucune somme déboursée.



Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
  - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
  - c) les coûts de construction du site;
  - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
  - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
  - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
  - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
  - h) le responsable du contenu sur le site;
  - i) les noms de domaines réservés;
  - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
- 

**a) Le nom du site Web :**

RECYC-QUÉBEC (externe) : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

**b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :**

Le site actuel a été conçu par Brad-O2 WEB Solutions en 2014-2015, 2015-2016 et refonte en 2021-2022.

**c) Les coûts de construction du site :**

Le coût pour le site actuel est de 439 868 \$ (74 761 \$ en 2014-2015, 202 002 \$ en 2015-2016 et 83 105 \$ main-d'œuvre directe à l'interne en 2015-2016, de plus une refonte au coût de 80 000 \$ a eu lieu en 2021-2022).

**d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :**

Hébergement 2021-2022 : 2 860 \$ (O2 WEB Solutions)

Soutien technique et maintenance 2021-2022 : 10 166 \$ (O2 WEB Solutions)

**e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :**

Le site s'est développé en trois phases, une refonte amorcée en 2014 et une deuxième refonte en 2021-2022:

- En 1995 et 1998 : fait à l'interne
- En 2001-2002 : 126 735 \$
- En 2014 : 74 761 \$ en développement
- En 2015 : 202 002 \$ en développement
- En 2022 : 80 000 \$ en développement.

En 1995, création d'un petit site Internet par des professionnels à l'interne.

En 1998, mise à jour (rafraîchissement) du site Internet et création d'un Intranet à l'interne.

En 2001-2002, refonte du site Internet, par la firme Transcontinental 3W. Nouvelle plate-forme facilitant l'intégration des données axées sur nos clientèles. RECYC-QUÉBEC se veut alors la référence en gestion des matières résiduelles au Québec, ce qui nous a amenés au développement de notre site Internet et par la même occasion à la mise à jour des outils pour y parvenir. De plus, avec l'implantation du programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec en 2001, et en tant que société d'État, nous avons l'obligation de nous conformer aux règles graphiques du PIV.

En 2014, nous avons amorcé une refonte complète de notre site, car il ne répondait plus aux besoins de nos clientèles ni à ceux de l'organisation. L'ancien site était doté d'un logiciel désuet et complexe qui causait des problèmes techniques fréquents et nous rendait vulnérable aux attaques informatiques. Le site ne pouvait pas non plus répondre au standard d'accessibilité du Conseil du trésor. La refonte a été réalisée par des professionnels à l'externe, soit Absolunet, Perséides, Consortium Brad-O2Web et Libéo Inc., et à l'interne.

En 2016, la refonte s'est terminée et le site a été mis en ligne le 12 janvier. Le nouveau site est donc maintenant en ligne et fonctionnel.

**QUESTION GÉNÉRALE N° G25**

En 2021-2022, nous avons été tenus de transférer notre site web du système de gestion de contenu Drupal 7 vers le système de gestion de contenu Wordpress, puisque l'échéance de Drupal 7 était prévue en 2021. Le mandat a été octroyé à la firme O2 Web Solutions Inc. et incluait notamment le développement de la plateforme, l'intégration des contenus, l'accessibilité, les tests de sécurité, le contrôle qualité, la gestion de projet, la formation et l'optimisation du moteur de recherche.

**f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**g) La fréquence moyenne de mise à jour :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**h) Responsable du contenu sur le site :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**i) Les noms de domaines réservés :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :**

745 \$

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

**a) Le nom du site Web :**

Portail ICI ON RECYCLE! : <https://icionrecycle.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

**b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :**

En 2010, à l'interne et avec l'aide de la firme Victrix, 2010

Le site actuel a été conçu par Connexe Technologie inc. en 2018-2019, également à l'interne avec l'équipe de TI de RECYC-QUÉBEC, en 2018-2019

**c) Les coûts de construction du site :**

Le coût pour le **site actuel** est de 186 978 \$ (137 210 \$ en 2018-2019 et 27 138 \$ main-d'œuvre directe à l'interne en 2018-2019, 9 310 \$ en 2019-2020 et 13 320 \$ en 2020-2021).

**d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :**

Maintenance et évolution 2021-2022 : 13 500 \$ (Novexe Inc.)

**e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :**

Le site s'est développé en trois phases et une refonte amorcée en 2018 :

- En 2010-2011 : 37 310 \$ par Victrix
- En 2018-2019 : 164 348 \$
- En 2019-2020 : 9 310 \$
- En 2020-2021 : 13 320 \$

En 2011, création d'un petit site Internet par Victrix.

En 2018-2019, refonte du site web, par la firme Connexe Technologie inc.

Les raisons du changement étaient que la refonte complète du programme ICI ON RECYCLE! et son fonctionnement ne correspondait plus au portail que nous avions précédemment.

Également, l'ancien portail était lent, instable et obsolète. Le bon fonctionnement de celui-ci et la sécurité de son contenu étaient un enjeu.

**f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**g) La fréquence moyenne de mise à jour :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**h) Responsable du contenu sur le site :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**i) Les noms de domaines réservés :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :**

45 \$

QUESTION GÉNÉRALE N° G25

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

**a) Le nom du site Web :**

Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (RCSM)

<https://rcsm.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

**b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :**

Réalisé à l'interne

**c) Les coûts de construction du site :** Réalisé à l'interne

**d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :**

Réalisé à l'interne.

**e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :** 0\$

**f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**g) La fréquence moyenne des mises à jour :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**h) Le responsable du contenu sur le site :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**i) La fréquence moyenne de mise à jour :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :**

0 \$

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

**a) Le nom du site Web :**

PORTAIL PNEUS : <https://pneus.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

**b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :**

Réalisation du site par Connexe Technologies en 2017-2019.

**c) Les coûts de construction du site :**

Les coûts s'élèvent à : 268 000 \$ en 2018-2019

**d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :**

Hébergement : 0 \$

Soutien technique en 2021-2022 : 5 050 \$ (Novexe Inc)

**e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement :**

**f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**g) La fréquence moyenne de mise à jour :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**h) Le responsable du contenu sur le site :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**i) La fréquence moyenne de mise à jour :**

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

**j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :**

45 \$



**QUESTION GÉNÉRALE N° G28**

**Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G29**

**Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G30

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.

---

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2021-2022** des ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G31**

**Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2022 pour 2022-2023.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G32

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

---

Aucune somme.



QUESTION GÉNÉRALE N° G33

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

---

Aucun



**QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> G35**

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.**

---

Le montant total des primes de départ incluant des montants versés pour des bris de contrat est de 19 125 \$.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G36**

**Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> G37**

**Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :**

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;**
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.**

---

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G38**

**La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023 en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G39

**Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> G40**

**Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :**

---

**a) la dépense totale (opération et capital) :**

tel qu'établi dans la planification annuelle en ressources informationnelles (PARI)

1 283 192 \$

**b) les grands dossiers en cours :**

les informations sont disponibles au tableau de bord

(site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)

**c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques :**

S.O.

**d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI :**

la réponse à ces questions sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes

**e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.**

la réponse à ces questions sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes



**QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> G41**

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G42**

**Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G43

Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

| Liste des ordres                                                                                                                                                                                                       | 2021-2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| CPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS<br>AGRÉÉS DU QUÉBEC<br>ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC<br>BARREAU DU QUÉBEC<br>ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC<br>CRHA - ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES<br>HUMAINES AGRÉÉS |           |
| TOTAL                                                                                                                                                                                                                  | 11 924 \$ |



QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> 44

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

---

| Firme                                      | Sondage                                                                | Coût      |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------|
| LÉGER MARKETING INC.                       | Sondage campagnes RecycleMédias (automne 2021) et Recyc-TV (mix média) | 16 400 \$ |
| STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC. | Étude comportementale 3RV                                              | 47 400 \$ |



QUESTION GÉNÉRALE N° G45

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l’organisme, indiquer :  
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;  
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Dépenses publicitaires réalisées : 2021-2022

a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;

|                                                                                   |                     |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--|
| Campagne de sensibilisation grand public mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé |                     |  |
| Télé                                                                              | 18 519 \$           |  |
|                                                                                   | (4 % de 462 976 \$) |  |
|                                                                                   |                     |  |
| Web                                                                               | 12 400 \$           |  |
|                                                                                   | (4 % de 310 000 \$) |  |

b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

|                                                                     |                                       |              |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| Campagne Masse sur les réseaux sociaux + RecycleMédias (tarif 2019) |                                       |              |
|                                                                     | Valeur des placements web et papier : | 3 800 000 \$ |
| Version internet des journaux (portails) 55 %                       |                                       |              |
| Version papier des journaux 45 %                                    |                                       |              |

Le tirage des médias communautaires étant petit, ils n’atteignent pas les 10 tonnes de génération de papier pour devenir assujettis à la campagne RecycleMédias

|                                                                                   |  |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|------------|
| Campagne de sensibilisation grand public mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé |  |            |
| Placement média traditionnel : web 19 %, télé 75,2%, communautaire, 5,8 %         |  | 462 976 \$ |
| Placement média numérique : médias sociaux 54 %, web 42.6 %, communautaire 3.4%   |  | 310 000 \$ |



ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023  
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION GÉNÉRALE N° G46

**Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.**

---

Aucun montant en 2021-2022



**QUESTION GÉNÉRALE N° G48**

**Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G49**

**Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.**

---

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 6.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G51**

**Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :**

- a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;**
- b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022;**
- c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G52

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

---

|                                                                                                                 |                         |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------|
| Sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail : | En date du 31 mars 2022 | 6 524 \$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------|



**QUESTION GÉNÉRALE N° G53**

**Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.



QUESTION GÉNÉRALE N° G54

Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

---

|                                                                               |          |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------|
| a) Les sommes dépensées :                                                     | 6 166 \$ |
| c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière : | 1 000 \$ |

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.



QUESTION GÉNÉRALE N° G55

Concernant l’entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l’organisme en 2021-2022, fournir :

- a) Le total des sommes dépensées;
- b) Le nom des fournisseurs retenus;
- c) La liste des contrats.

---

a) Le total des sommes dépensées :

Aucune somme n'a été dépensée pour l'entretien ménager et la désinfection des locaux, car ces services sont inclus dans les baux, voir la question générale 17 pour plus de détails sur nos baux.

b) Le nom des fournisseurs retenus:  
N/A

c) La liste des contrats:

Bureau de Montréal:      bail avec Université du Québec à Montréal  
Bureau de Québec:        bail avec 300 Saint-Paul QUÉBEC INC.



**QUESTION GÉNÉRALE N<sup>o</sup> G56**

**Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.**

---

Aucune visite



QUESTION GÉNÉRALE N° G57

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l’objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l’organisme public, comme il est prévu à l’article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d’autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l’objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l’objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

| Nom          | Mode d’octroi         | Nombre Autorisation | Sous-traitants | Montant ajouté                                       | Motifs                                                                                                                                                                                            |
|--------------|-----------------------|---------------------|----------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Englobe Corp | Appel d’offres public | 1                   | n/a            | 34 000,00\$<br><br>(Montant initial de 208 779,21\$) | Le mandat visait notamment à répertorier les stocks et flux de matières résiduelles dans cinq communautés nordiques. Par cet avenant, une communauté de plus a été ajoutée, pour un total de six. |

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>



**QUESTION GÉNÉRALE N° G58**

**Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022:**

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;**
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);**
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;**
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.**

---

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G60**

**Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.**

- a) Nombre de stagiaires reçus;**
- b) Heures de stages effectués;**
- c) Rémunération totale déboursée.**

---

Aucun pour 2021-2022.



**QUESTION GÉNÉRALE N° G61**

**Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor



**QUESTION GÉNÉRALE N° G62**

**Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor



**QUESTION GÉNÉRALE N° G63**

**Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans**

---

Le montant des amendes perçues est de 8 200\$ pour 2021-2022.



# **Étude des crédits 2022-2023**

## **Renseignements particuliers des oppositions**

**Opposition officielle**

**Deuxième groupe d'opposition**

**Troisième groupe d'opposition**

Société québécoise de récupération et de recyclage  
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2022



# **Étude des crédits 2022-2023**

## **Renseignements particuliers de l'opposition officielle**

Société québécoise de récupération et de recyclage  
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2022



QUESTION PARTICULIÈRE N° 1a) b)

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2021-2022, indiquer :
- a) la liste des des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
  - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur cv;
  - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

a) Membres du conseil d'administration

Conseil d'administration actuel

| <u>MEMBRES</u>                  |                                | <u>Mandat</u>                 |                | Membre encore en poste, en continuité de son mandat |
|---------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------|
| <u>en poste au 29 mars 2022</u> |                                | Début                         | Fin par décret |                                                     |
| Delisle, Michel                 | Membre                         | 2019-08-21                    | 2023-08-20     |                                                     |
| Derome, Bertrand                | Membre                         | 2019-08-21                    | 2023-08-20     |                                                     |
| Fradette, Léo                   | Membre                         | 2019-08-21                    | 2023-08-20     |                                                     |
| Gagné, Sonia                    | Présidente-directrice générale | 2018-03-28                    | 2023-03-27     |                                                     |
| Gignac, Hélène                  | Membre                         | 2019-08-21                    | 2023-08-20     |                                                     |
| Giroux, Michel                  | Membre                         | 2019-08-21                    | 2023-08-20     |                                                     |
| Joizil, Karine                  | Présidente du conseil          | 2016-04-20                    | 2026-04-13     |                                                     |
|                                 |                                | (renouvelée le 14 avril 2021) |                |                                                     |
| Laberge, Monique                | Membre                         | 2013-05-29                    | 2016-08-28     | **                                                  |
| Racine, Valérie                 | Membre                         | 2019-08-21                    | 2023-08-20     |                                                     |

**Fin de mandat au courant de l'année financière**

Patrice Clerc  
Me Jeanne Hardy

Notes :

\* À l'exception de la présidente-directrice générale, les membres du conseil d'administration agissent à titre gracieux.

\*\* Membre encore en poste, en continuité de son mandat



QUESTION PARTICULIÈRE NO 1c)

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2021-2022, indiquer :

c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.  
(excluant la présidente - directrice générale)

| Membres du conseil d'administration | Frais de déplacement et de voyage |                                                                            | Frais de repas | Représen-<br>tation | Réunions du conseil d'administration (repas et loc. de salle) |
|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------|---------------------------------------------------------------|
|                                     | Héber-<br>gement                  | Déplacement<br>(kilométrage,<br>essence,<br>location auto,<br>train, taxi) |                |                     |                                                               |
| Total                               | 641 \$                            | 121 \$                                                                     | 267 \$         | 0 \$                | 0 \$                                                          |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 02

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2021-2022. Indiquer :

- a) le lieu;
- b) le coût;
- c) la ou les dates de participations;
- d) le nombre de participants;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

| TYPE DE LA FORMATION                                     | COÛTS<br>EXTERNES | NOMBRE DE JOURS<br>PARTICIPANTS |
|----------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| Formation en développement personnel                     | 3 825 \$          | 88,0                            |
| Formation en développement spécifique                    | 50 662 \$         | 227,4                           |
| Formation à l'Ordre des comptables professionnels agréés | 3 297 \$          | 18,3                            |
| Colloque, Congrès, conférence                            | 7 380 \$          | 192,0                           |



**QUESTION PARTICULIÈRE NO 03**

**Sommes dépensées en 2021-2022 (et prévisions pour 2022-2023) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CAG/ITQ).**

---

Veillez vous référer à la question générale no 40.



QUESTION PARTICULIÈRE N° 4

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2021-2022. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

---

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| 4 employés occasionnels (sur 82 employés) en 2021-2022                  | 5% |
| 2 employés occasionnels devenus permanents (sur 78 employés permanents) | 3% |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 5

Nombre total d'avis juridiques et autres commandés en 2021-2022 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

| Nom du fournisseurs               | Date de la facture | MONTANT  | Sujet                                                                                                                     |
|-----------------------------------|--------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LANGLOIS avocats,<br>S.E.N.C.R.L. | 2021-05-14         | 200 \$   | Consultations générales en accès à l'information                                                                          |
|                                   | 2021-07-09         | 1 852 \$ | Modernisation de la loi constitutive                                                                                      |
|                                   | 2021-10-26         | 5 106 \$ | Modernisation de la loi constitutive                                                                                      |
|                                   | 2022-02-14         | 625 \$   | Règlement visant l'élaboration, la mise en oeuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants |
|                                   | 2022-03-15         | 1 875 \$ | Règlement visant l'élaboration, la mise en oeuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 06

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2021-2022. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

| ORGANISMES                   | DESCRIPTION MANDAT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | MONTANT   |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| COMMUNICATIONS<br>TRANSCRIPT | Traduction Rapport annuel Recyc -Québec;<br>Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec; Un système de consigne modernisé pour le Québec; Un système modernisé de collecte sélective au Québec - comment s'y préparer;<br>Étude sur les masques à usage unique;<br>Projet Villes et régions circulaires du Canada;<br>Contenu pour l'application Ça va où?;<br>lancement des 7 projets pilotes de la consigne.<br>Autres documents et présentations. | 30 217 \$ |



Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2021-2022.

---

Aucun mandat en 2021-2022



**QUESTION PARTICULIÈRE N<sup>o</sup> 08**

**Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 :**

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;**
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;**
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;**
- d) la liste des concours qui ont pris fin.**

---

Aucun



Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2021-2022:

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

| NOM ET TYPE DE L'ÉVÉNEMENT                                                                 | BUT VISÉ                                                                                                             | FOURNISSEURS                            | COÛT       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------|
| Campagne grand public de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles (2021-2022) | Campagne publicitaire intégrée portant sur la gestion des matières résiduelles                                       | LG2 MONTRÉAL INC.                       | 428 224 \$ |
|                                                                                            | Campagne Recycle-Média                                                                                               | LG2 QUÉBEC INC.                         | 164 980 \$ |
| Campagne avec le porte-parole Ti-Mé (2021-2022)                                            | Campagne publicitaire intégrée mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé sur la gestion des matières résiduelles      | LES PRODUCTIONS CLAUDE MEUNIER INC.     | 75 000 \$  |
|                                                                                            | Production de la campagne grand public, sur la gestion des matières résiduelles, avec le porte-parole Ti-Mé          | LES ÉVADÉS INC.                         | 396 285 \$ |
|                                                                                            | Campagne de masse, sensibilisation à la gestion des matières résiduelles                                             | BELL MÉDIA INC                          | 73 968 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | CPS MÉDIA INC.                          | 22 076 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | RESEAU DE PLACEMENT MEDIA COMMUNAUTAIRE | 7 735 \$   |
|                                                                                            |                                                                                                                      | CORUS SALES INC.                        | 9 001 \$   |
|                                                                                            |                                                                                                                      | LA PRESSE                               | 40 000 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | QUÉBECOR MÉDIA VENTES                   | 65 781 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | SOCIETE DE TELEDIFFUSION DU QUEBEC      | 45 353 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | CBC/SOCIÉTÉ RADIO-CANADA                | 120 109 \$ |
|                                                                                            |                                                                                                                      | LE RESEAU DES SPORTS(RDS) INC.          | 50 017 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | PELMOREX CORP.                          | 39 019 \$  |
|                                                                                            |                                                                                                                      | GROUPE TVA INC.                         | 116 015 \$ |
|                                                                                            |                                                                                                                      | FACEBOOK ET GOOGLE                      | 210 404 \$ |
| Campagne application mobile (2021-2022)                                                    | Production d'éléments visuels web pour promouvoir l'utilisation de l'application mobile et des trucs pour bien trier | LES ÉVADÉS INC.                         | 26 350 \$  |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 10

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attiré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2021-2022 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
  - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
  - c) le montant qui leur a été accordé.
- Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme et les raisons du rejet.

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE                                                                                                    | NOM ET NATURE DU PROJET                            | MONTANT    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|
| Programme des pneus hors d'usage                                                                                          |                                                    |            |
| Programme d'appui à la recherche et au développement de produits issus du réemploi et du recyclage des pneus hors d'usage |                                                    |            |
| DYNAMAT INC.                                                                                                              | Acquisition d'équipement                           | 180 000 \$ |
| DYNAMAT INC.                                                                                                              | Aide financière pour la recherche et développement | 27 000 \$  |
| PECCA TECHNOLOGIES INC.                                                                                                   | Aide financière pour la recherche et développement | 22 500 \$  |
| ALTTERRE                                                                                                                  | Aide financière pour la recherche et développement | 18 533 \$  |
| TOTAL                                                                                                                     |                                                    | 248 033 \$ |

Programme québécois de gestion des pneus hors d'usage 2021-2026

|                            |                                                                                                                         |              |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ANI-MAT INC.               | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 4 664 260 \$ |
| BEST BLASTING MATS INC.    | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 102 646 \$   |
| CENTRE TECHNO-PNEU INC.    | Remoulage des pneus hors d'usage d'automobiles et frais de tri                                                          | 87 002 \$    |
| DYNAMAT INC.               | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 1 100 591 \$ |
| FAIDA INC.                 | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 197 355 \$   |
| GÉOCYLE CANADA INC.        | Valorisation des pneus hors d'usage d'automobiles                                                                       | 203 556 \$   |
| MOOSE CREEK TIRE RECYCLING | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 46 835 \$    |
| REVALORISATION TPOL INC.   | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 788 643 \$   |
| REVALORISATION TPOL INC.   | Valorisation des pneus hors d'usage d'automobiles, de camions et de pneus miniers pleins, de lambeaux et de pneus sales | 96 973 \$    |
| ROYAL MAT INC.             | Traitement des pneus hors d'usage d'automobiles et de camions                                                           | 2 648 404 \$ |
| TOTAL                      |                                                                                                                         | 9 936 264 \$ |

Régime de compensation pour les services municipaux de la collecte sélective

Performance centres de tri - Appel à proposition Volet I

|                     |                                                                              |            |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| GESTION SOLENO INC. | Ligne de formulation et d'extrusion de matières plastiques                   | 125 000 \$ |
| PLASTIMUM SENC      | Ligne de tri et conditionnement pour plastiques mixtes et sacs et pellicules | 75 000 \$  |
| TOTAL               |                                                                              | 200 000 \$ |

Programme visant les débouchés des fibres issues de la collecte sélective

|                                   |                                                                                                                                       |            |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC.       | Installation de tri optique, convoyeurs et contrôle qualité                                                                           | 100 000 \$ |
| RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE | Installation d'équipement (tri optique) pour améliorer la pureté du papier mixte                                                      | 250 000 \$ |
| SOCIÉTÉ V.I.A. INC.               | Installation de 6 trieuses optiques pour produire des catégories bien distinctes de matières, notamment du carton plat qui sera vendu | 100 000 \$ |
| TOTAL                             |                                                                                                                                       | 450 000 \$ |

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE                                                                                                                                                            | NOM ET NATURE DU PROJET                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | MONTANT    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |            |
| Élaboration et la mise en oeuvre d'un programme visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des industries, commerces et institutions |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |            |
| AÉROPORTS DE MONTRÉAL                                                                                                                                                             | Maximiser les quantités triées, en accompagnant ses concessions alimentaires, et en équipant ses aires publiques pour le tri des matières organiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 197 118 \$ |
| CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ & DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS                                                                                                                      | Sensibiliser à la réduction à la source les résidus alimentaires générés par les repas servis aux usagers des sites visés, récupérer les résidus alimentaires non consommés (surplus) afin de permettre leur réemploi par d'autres organismes, traiter la matière organique sur nos sites à fort volume de résidus alimentaires pour pallier le manque d'espaces d'entreposage, recycler les résidus alimentaires récupérés dans les services alimentaires (les restes de repas et restes de préparation) en vue d'une collecte pour le compostage par les services municipaux respectifs des sites ciblés | 195 200 \$ |
| CHAMARD & ASSOCIÉS INC.                                                                                                                                                           | Lancer une mutuelle de gestion des matières organiques auprès des ICI mal desservis de la grande région de Montréal sur le modèle des mutuelles d'assurances reconnues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 145 440 \$ |
| CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES                                                                                                                               | Projet visant à rencontrer les industries, les commerces et les institutions de la Ville de Saint-Jérôme, surtout les restaurants et les grands générateurs de matières organiques, pour les informer de l'obligation de se conformer d'ici 2024 à la réglementation concernant la collecte des putrescibles, les aider à implanter la collecte ou tout autre mode de détournement sur les lieux de leurs opérations et collaborer avec la Ville de Saint-Jérôme pour faciliter la tâche des industries, les commerces et les institutions dans leurs changements                                          | 34 240 \$  |
| COOP BOOMERANG                                                                                                                                                                    | Transformation des drêches de microbrasseries en farines pour l'industrie alimentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 230 987 \$ |
| DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE                                                                                                                                                    | Mise en place d'un système de tri et de collecte des matières organiques dans la nouvelle foire alimentaire du Complexe Desjardins                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 117 409 \$ |
| ENGLOBE CORP.                                                                                                                                                                     | Projet visant la valorisation de résidus marins et des sous-produits ligneux comme amendement organique au traitement de sols contaminés de notre centre situé à Sept-Îles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 43 551 \$  |
| ENTOSYSTEM INC.                                                                                                                                                                   | Acquisition d'un décompacteur dans le but d'augmenter la quantité de matières organiques traitées par jour, en diversifiant nos intrants avec des résidus organiques alimentaires triés à la source                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 200 000 \$ |
| KEFIPLANT INC.                                                                                                                                                                    | Projet visant l'optimisation du processus de production permettant la réduction de résidus organiques, la transformation et valorisation en sous-produits de ces déchets et la commercialisation de ces nouveaux produits innovants qui pourront être certifiés biologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 168 000 \$ |
| LA CENTRALE AGRICOLE                                                                                                                                                              | Mise en place d'un site de gestion décentralisée des matières organiques destinées au traitement et à la valorisation des résidus organiques de ses membres, implanter une collecte des matières organiques auprès de nos membres, valoriser une partie des résidus encore comestibles par la bonification de la cuisine de transformation existante, recycler le reste des résidus par la mise en place d'un composteur industriel thermophile                                                                                                                                                            | 137 230 \$ |

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE | NOM ET NATURE DU PROJET | MONTANT |
|------------------------|-------------------------|---------|
|------------------------|-------------------------|---------|

Élaboration et la mise en oeuvre d'un programme visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des industries, commerces et institutions (suite)

|                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| LA TABLÉE DES CHEFS                                                                                 | Valoriser des légumes invendus qui auraient été jetés afin de produire des repas sains et équilibrés destinés aux personnes dans le besoin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 88 000 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ISLET                                                          | Implantation d'une collecte des matières organiques en conteneurs visant les industries, les commerces et les institutions de la MRC de L'Islet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 103 729 \$   |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE RIMOUSKI                                                         | Réduire et de détourner les matières organiques de l'enfouissement provenant de l'ensemble des ICI de Rimouski-Neigette                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 54 951 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU VAL-SAINT-FRANÇOIS                                               | Améliorer l'offre de services déjà existante pour la collecte des matières organiques auprès des institutions, commerces et industries sur le territoire du Val-Saint-François                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 32 482 \$    |
| PROREC INC.                                                                                         | Augmenter la capacité de traiter des matières organiques emballées et d'élargir les possibilités de valorisation de ces rejets du Québec, acquérir un équipement appelé "Turbo-separator" qui a comme particularité de pouvoir briser et séparer dans une même opération des pdts suremballées et réussir à en extraire la matière organique avec peu de pertes                                                                                                                  | 33 503 \$    |
| RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS | Implanter une collecte des matières organiques dans les industries, les commerces et les institutions des MRC de La Matapédia et de La Mitis                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 84 926 \$    |
| SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AVENUE DU MONT-ROYAL                                                  | Mise en place et le déploiement d'une stratégie de saine gestion des matières organiques pour les industries, les commerces et les institutions membres de la Société de Développement de l'Avenue du Mont-Royal basée sur la réduction à la source, le réemploi dans différentes initiatives d'économie circulaire et comprenant l'implantation d'une collecte de matières organiques destinées au recyclage, le tout en collaboration avec différents partenaires d'importance | 117 741 \$   |
| SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE DU ROYAUME                                                              | Récupération des matières organiques à la Place du Royaume                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 100 000 \$   |
| SYNERGIE ÉCONOMIQUE LAURENTIDES                                                                     | Augmenter le taux de compostage des institutions, commerces et industries en alliant les démarches des municipalités et MRC dans la municipalisation des services offerts aux institutions, commerces et industries et l'apport d'un conseiller au niveau d'un accompagnement gratuit et personnalisé des institutions, commerces et industries                                                                                                                                  | 194 670 \$   |
| SYNERGIE SANTÉ ENVIRONNEMENT                                                                        | Valorisation annuelle de 417 tonnes de matières organiques issues de l'activité des services alimentaires dans sept installations de trois établissements de santé et de services sociaux                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 163 168 \$   |
| UNIVERSITÉ MCGILL                                                                                   | Élargir le programme de récupération des matières organiques à 17 bâtiments académiques supplémentaires tout en déployant une stratégie ciblée de communication et sensibilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 29 496 \$    |
| VILLE DE MONTRÉAL                                                                                   | Implanter graduellement la collecte municipale dans les établissements produisant des résidus alimentaires assimilables, en termes de qualité et de quantité, aux secteurs résidentiels                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 45 500 \$    |
| VILLE DE SHERBROOKE                                                                                 | Élargir son service de collecte municipale de la matière organique auprès des institutions, commerces et industries, tout en misant sur la sensibilisation à la réduction du gaspillage et à un accompagnement afin de maximiser la qualité du tri à la source                                                                                                                                                                                                                   | 24 604 \$    |
| TOTAL                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 2 541 945 \$ |

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE | NOM ET NATURE DU PROJET | MONTANT |
|------------------------|-------------------------|---------|
|------------------------|-------------------------|---------|

|                                                                                                                        |                                                                           |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Programme d'aide financière visant à améliorer la gestion des résidus de construction, rénovation et démolition</b> |                                                                           |            |
| CENTRE DE TRI D'ARGENTEUIL                                                                                             | Valorisation de la fraction 12mm – 50mm des fines de centre de tri de CRD | 25 432 \$  |
| SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.                                                                                 | Projet de traitement physico-chimique des résidus fins de CRD             | 135 000 \$ |
| TOTAL                                                                                                                  |                                                                           | 160 432 \$ |

|                                                                 |                           |            |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|------------|
| <b>Programme aide au compostage domestique et communautaire</b> |                           |            |
| MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE                                    | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 3 | 1 905 \$   |
| MUNICIPALITÉ DE LA CORNE                                        | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 | 30 000 \$  |
| MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES                                     | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 | 4 845 \$   |
| MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER                         | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 | 30 000 \$  |
| MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LANDRIENNE                            | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 | 30 000 \$  |
| MUNICIPALITÉ D'ULVERTON                                         | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 | 3 627 \$   |
| MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY                  | Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 | 30 000 \$  |
| TOTAL                                                           |                           | 130 377 \$ |

Recyc-Québec

|                                                                                       |                                                                                                             |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri</b> |                                                                                                             |            |
| RICOVA CHATEAUGUAY INC.                                                               | Améliorer la gestion des matières résiduelles, notamment en poursuivant la modernisation des centres de tri | 77 012 \$  |
| RICOVA RSC INC.                                                                       | Améliorer la gestion des matières résiduelles, notamment en poursuivant la modernisation des centres de tri | 135 000 \$ |
| RICOVA LACHINE INC.                                                                   | Améliorer la gestion des matières résiduelles, notamment en poursuivant la modernisation des centres de tri | 135 000 \$ |
| SOCIÉTÉ V.I.A. INC.                                                                   | Améliorer la gestion des matières résiduelles, notamment en poursuivant la modernisation des centres de tri | 464 338 \$ |
| TOTAL                                                                                 |                                                                                                             | 811 350 \$ |

|                                   |                                                                                             |            |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Fonds économie circulaire</b>  |                                                                                             |            |
| TOUJOURS BON INC.                 | Aides pour des dépenses opérationnelles liées à la croissance ou au démarrage des activités | 100 000 \$ |
| 9273-5877 QUÉBEC INC. (TRANSALIM) | Aides pour des dépenses opérationnelles liées à la croissance ou au démarrage des activités | 100 000 \$ |
| TOTAL                             |                                                                                             | 200 000 \$ |

|                                                                                                               |                                                                                                                                                      |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec</b> |                                                                                                                                                      |            |
| LE MAITRE EMBALLAGE DURABLE-LONGUEUIL INC.                                                                    | Nouvelle installation pour les contenants à remplissage multiple                                                                                     | 375 000 \$ |
| LES ENTREPRISES ROLLAND INC.                                                                                  | Installation d'un déchiqueteur pour améliorer le recyclage des cartons multicouches et augmenter la capacité de traitement de l'usine de Breakyville | 119 560 \$ |
| TOTAL                                                                                                         |                                                                                                                                                      | 494 560 \$ |

|                                                 |                                             |            |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------|
| <b>Traitement de pneus de vélo hors d'usage</b> |                                             |            |
| LE CONSORTIUM L'ÉCHO-LOGIQUE INC.               | Récupération des pneus de vélo hors d'usage | 204 885 \$ |
| REVALORISATION TPOL INC.                        | Valorisation des pneus de vélo hors d'usage | 17 047 \$  |
| TOTAL                                           |                                             | 221 932 \$ |

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

|                                                                                              |                                           |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------|
| <b>Programme de la Stratégie québécoise de l'eau - Bannissement plastique à usage unique</b> |                                           |            |
| CÉGEP ST-JEAN-SUR-RICHELIEU                                                                  | Élimination des plastiques à usage unique | 29 635 \$  |
| CRPE (CAFÉS ET RESTAURANTS POUR L'ENVIRONNEMENT)                                             | Élimination des plastiques à usage unique | 43 609 \$  |
| GRAMÉ - GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT                | Élimination des plastiques à usage unique | 25 415 \$  |
| RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN                                     | Élimination des plastiques à usage unique | 26 258 \$  |
| UNIVERSITÉ LAVAL                                                                             | Élimination des plastiques à usage unique | 39 364 \$  |
| VILLE DE QUÉBEC                                                                              | Élimination des plastiques à usage unique | 40 000 \$  |
| TOTAL                                                                                        |                                           | 204 281 \$ |

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE | NOM ET NATURE DU PROJET | MONTANT |
|------------------------|-------------------------|---------|
|------------------------|-------------------------|---------|

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) - Plan d'action GMR 2019-2024

Action 2.1 - Programme de soutien, de modernisation et d’arrimage avec les besoins et marchés (incluants projets pilotes)

|                                                                               |                                                                                                                   |              |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.                                                   | Diagnostic des opérations de la chaîne de tri pour diminuer les rejets                                            | 30 000 \$    |
| GESTERRA                                                                      | Étude de faisabilité pour convertir le centre de tri                                                              | 30 000 \$    |
| GFL ENVIRONMENTAL INC.                                                        | Modernisation du centre de tri de St-Hubert                                                                       | 125 000 \$   |
| LOCATION DALJI INC.                                                           | Achat d'une chargeuse en remplacement de l'existante                                                              | 42 730 \$    |
| RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE                                             | Diagnostic des opérations de la chaîne de tri pour diminuer les rejets                                            | 30 000 \$    |
| RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI | Étude de faisabilité pour implantation d'un centre de tri CRD                                                     | 12 758 \$    |
| RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORIS                                    | Modernisation du centre de tri pour améliorer plusieurs aspects suite à diagnostic de volet 1                     | 103 211 \$   |
| SANI-ÉCO INC.                                                                 | Modifier un procédé existant, augmenter le taux de capture et diminution des matières recyclables dans les rejets | 442 680 \$   |
| SERVICES ENVIRONNEMENTAUX LAC-ST-JEAN INC.                                    | Analyse de marché et plan d'affaires                                                                              | 11 792 \$    |
| SERVICES SANITAIRES DF DE BEAUCE INC.                                         | Diagnostic du centre de tri en vue d'une modernisation                                                            | 12 157 \$    |
| TRICENTRIS - TRI, TRANSFORMATION, SENSIBILISATION                             | Conversion d'un lecteur optique existant en un lecteur optique à double éjection pour les contenants de plastique | 170 322 \$   |
| VILLECO INC.                                                                  | Analyse de faisabilité d'un centre de tri CRD robotisé                                                            | 10 500 \$    |
| WASTE CONNECTIONS OF CANADA INC.                                              | Modernisation du centre de tri                                                                                    | 250 000 \$   |
| TOTAL                                                                         |                                                                                                                   | 1 271 149 \$ |

Action 3.1 - Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |            |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 3R MCDQ                                    | Évaluation de l'écotoxicité de fumier non composté incorporant du papier provenant du recyclage de panneaux de gypse comme litière animale                                                                                                                                                      | 8 778 \$   |
| 9438-6430 QUÉBEC INC.(ÉCO-PLASTIQUES)      | Étude de faisabilité sur un approvisionnement de plastique                                                                                                                                                                                                                                      | 11 186 \$  |
| ATELIER DE TRI DES MATIÈRES PLASTIQUES REC | Modernisation des équipements de conditionnements de plastique - acquisition de nouveaux équipements pour améliorer le conditionnement                                                                                                                                                          | 51 048 \$  |
| BOIS CHAUDIÈRE-APPALACHES                  | Étude de faisabilité technique et économique - développement de co-produits – Phase I                                                                                                                                                                                                           | 9 200 \$   |
| CENTRE DE TRI D'ARGENTEUIL INC.            | Étude de faisabilité technique et économique - mise en place d'une production de litière animale                                                                                                                                                                                                | 17 150 \$  |
| CONTENEURS KRT INC.                        | Étude de faisabilité technique et économique - étude sur le conditionnement des bardeaux d'asphalte afin de répondre aux normes des acheteurs                                                                                                                                                   | 28 875 \$  |
| DÉFI POLYTECK                              | Optimisation des opérations de démantèlement des appareils froids (incluant le numérique)                                                                                                                                                                                                       | 14 721 \$  |
| ENVIRONNEMENT VIRIDIS                      | Démarrage d'une nouvelle installation de conditionnement - projet de vitrine technologique du procédé de traitement SHOC et de recyclage des matières organiques                                                                                                                                | 350 000 \$ |
| ETHANOL CELLULOSIQUE VARENNES S.E.C.       | Recherche et analyse d'intrants pour la future usine de gazéification de recyclage carbone Varennes                                                                                                                                                                                             | 14 993 \$  |
| GENERAL RECYCLED LTD.                      | Développement d'un programme de recyclage en boucle fermée pour les déchets textiles non biodégradables résistants au feu                                                                                                                                                                       | 500 000 \$ |
| GESTION ET ENVIRONNEMENT GD INC.           | Projets pilotes - optimisation des procédés de production de poudres culinaires obtenues à partir de résidus alimentaires                                                                                                                                                                       | 250 000 \$ |
| GREENOVEL INC                              | Projets pilotes - utilisation d'un dispositif de chauffage par micro-ondes pour le recyclage des équipements de protection individuelle et autres déchets plastiques du réseau de la santé dans le but de produire de nouveaux composés chimiques à haute valeur ajoutée sans émissions nocives | 125 000 \$ |
| GROUPE CODERR                              | Étude de faisabilité technique et économique - optimiser le processus de conditionnement des livres usagés                                                                                                                                                                                      | 5 250 \$   |
| GROUPE GAGNON                              | Implantation, dans un lieu existant, d'équipement pour débiter ou accroître - projet de conditionnement et du sur tri, de précommercialisation et de commercialisation du polystyrène                                                                                                           | 320 950 \$ |

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE | NOM ET NATURE DU PROJET | MONTANT |
|------------------------|-------------------------|---------|
|------------------------|-------------------------|---------|

**Action 3.1 - Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques (suite)**

|                                        |                                                                                                                                                                                       |              |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| GROUPE PURESPhERA INC.                 | Modification pour améliorer qualité du tri - optimisation de la récupération et le recyclage des plastiques issus du recyclage d'appareils froids domestiques                         | 162 815 \$   |
| KRUGER INC.                            | Étude sur les intrants de l'usine de cogénération de Bromptonville                                                                                                                    | 14 021 \$    |
| LES ENTREPRISES ROLLAND INC.           | Étude de faisabilité technique et économique - valorisation des rejets plastiques et aluminiums issus du recyclage des contenants multicouches                                        | 17 500 \$    |
| LES PIÈCES D'AUTO USAGÉES LEMIEUX INC. | Diagnostic des opérations - réutilisation, recyclage et valorisation de pièces automobiles usagées                                                                                    | 7 886 \$     |
| LES PLASTIQUES D.C. INC.               | Modernisation d'une installation existante/améliorer la qualité - amélioration de la qualité et de production du Polyoléfine                                                          | 250 000 \$   |
| MOTEURS C-A INC.                       | Acquisition d'équipement pour le reconditionnement de réservoirs et bonbonnes de propane                                                                                              | 156 572 \$   |
| MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE  | Étude de faisabilité technique et économique - étude du potentiel de valorisation énergétique du bois de CRD des Îles-de-la-Madeleine                                                 | 16 030 \$    |
| PF RESOLU CANADA INC.                  | Étude de faisabilité technique et économique - oxydation hydrothermale                                                                                                                | 15 160 \$    |
| POLY-DENS                              | Plan d'affaires - ligne de conditionnement PET thermoformé                                                                                                                            | 17 500 \$    |
| PRATICO PLASTIQUE COOP                 | Étude de faisabilité technique et économique pour la fabrication de contenants réutilisables à partir de plastiques à usage unique en provenance des CIUSSS                           | 7 866 \$     |
| RECAST WASTE CORP.                     | Usine pilote                                                                                                                                                                          | 500 000 \$   |
| RÉCUPÉRATION THÉRIAULT INC.            | Construction d'une usine de valorisation de rebuts de bois post-industriels                                                                                                           | 500 000 \$   |
| RECYCLAGE MBM 2010 INC.                | Ajout d'une ligne de conditionnement semi-automatisée                                                                                                                                 | 496 075 \$   |
| RECYC-MATELAS INC.                     | Implantation, dans un lieu existant, d'équipement permettant de débiter ou d'accroître substantiellement - recyclage des matelas - projet d'automatisation pour son usine de Montréal | 321 494 \$   |
| RV2 TECHNOLOGIES INC.                  | Projet Pilote - verre microniser (dans les installations de Verrox) pour ensuite le traiter et obtenir silice précipitée                                                              | 39 545 \$    |
| SRFO INC.                              | Étude de faisabilité - plan d'affaires - réalisation d'une étude de faisabilité et un plan d'affaires pour le démarrage d'une installation de recyclage de résidus de fibre de verre  | 16 975 \$    |
| TOUJOURS BON INC.                      | Acquisition d'équipement pour accroître les capacités de conditionnement de drèches provenant de différentes sources                                                                  | 289 874 \$   |
| TOURBIERE OUELLET & FILS INC.          | Étude de faisabilité technique et économique - litière animale fabriquée à partir des ballots de papiers mixtes                                                                       | 14 000 \$    |
| VILLE DE LÉVIS                         | Étude de faisabilité technique et économique - optimisation de la collecte des matières organiques de la Ville de Lévis                                                               | 16 664 \$    |
| TOTAL                                  |                                                                                                                                                                                       | 4 567 124 \$ |

**Action 12.1 - Actions pour la récupération de matières spécifiques dans les secteurs public et parapublic, dont des projets-pilotes**

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |            |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| FONDATION MONIQUE FITZ-BACK | Mobiliser et à outiller les écoles secondaires du Québec pour leur permettre d'optimiser la gestion qu'elles font de leurs matières résiduelles et à offrir un programme de gestion des matières résiduelles clé en main à soixante d'entre elles, réparties dans différentes villes et municipalités régionales de comté | 226 250 \$ |
| TOTAL                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 226 250 \$ |

| ORGANISME BÉNÉFICIAIRE | NOM ET NATURE DU PROJET | MONTANT |
|------------------------|-------------------------|---------|
|------------------------|-------------------------|---------|

**Action 13.1- Programme de soutien pour consolider les symbioses territoriales et poursuivre leur développement au Québec**

|                                                      |                                                     |            |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------|
| CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE | Soutien pour consolider les symbioses territoriales | 63 095 \$  |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROBERT-CLICHE     | Soutien pour consolider les symbioses territoriales | 72 000 \$  |
| TOTAL                                                |                                                     | 135 095 \$ |

**Action 14.1 - Optimisation et accessibilité des écocentres**

|                                                                               |                             |              |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------|
| ÉCOCENTRE DE LA MITIS                                                         | Optimisation de l'écocentre | 16 842 \$    |
| MRC DE KAMOURASKA                                                             | Optimisation de l'écocentre | 87 725 \$    |
| MUNICIPALITÉ DE BEAUMONT                                                      | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT                                                  | Optimisation de l'écocentre | 50 000 \$    |
| MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN                                                  | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES                                       | Optimisation de l'écocentre | 25 225 \$    |
| MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS                                                  | Optimisation de l'écocentre | 49 250 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CHARLEVOIX                                 | Optimisation de l'écocentre | 24 190 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE                                   | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA                           | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-L'OR                          | Optimisation de l'écocentre | 135 000 \$   |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE                      | Optimisation de l'écocentre | 24 276 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP                            | Optimisation de l'écocentre | 73 640 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES                               | Optimisation de l'écocentre | 56 250 \$    |
| MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU ROCHER-PERCÉ                               | Optimisation de l'écocentre | 135 000 \$   |
| RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN                   | Optimisation de l'écocentre | 250 000 \$   |
| RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE                                 | Optimisation de l'écocentre | 180 000 \$   |
| VILLE D'AMOS                                                                  | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| VILLE DE SAINT-COLOMBAN                                                       | Optimisation de l'écocentre | 37 500 \$    |
| TOTAL                                                                         |                             | 1 369 898 \$ |

**Action 15.1-Poursuite du programme de récupération des réfrigérateurs et congélateurs domestiques**

|                        |                                                                                                     |            |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| GROUPE PURESPhERA INC. | Prise en charge complète des appareils de réfrigération et congélation en attendant la nouvelle REP | 124 425 \$ |
| TOTAL                  |                                                                                                     | 124 425 \$ |

**Action 15.3 - Programme de soutien aux entreprises visées par la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour la gestion des appareils ménagers et de climatisation**

|                       |                                                                                         |               |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| GORECYCLE CANADA INC. | Programme de récupération et de valorisation des appareils ménagers et de climatisation | 11 702 000 \$ |
| TOTAL                 |                                                                                         | 11 702 000 \$ |

**Action 17.1- Programme de soutien à des initiatives liées aux matières ciblées**

|               |                                                                                                                                                      |           |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| MARTIN GAGNON | Projet pilote de production de palettes en composite à partir de matières riches en carbone (ÉPI, textiles, meubles rembourrés et autres plastiques) | 40 000 \$ |
| TOTAL         |                                                                                                                                                      | 40 000 \$ |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 11

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

|                                                                                                                                                                                                            |                                       |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------|
| a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;                                                                                                       | Neuf employés, incluant la directrice |             |
| b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;                                                                                               | 1 725 919 \$                          |             |
| c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes:             |                                       |             |
| Une fois par trimestre : Rencontre avec la Direction des communications du Cabinet du Ministre. Communication en continu pour la validation des communiqués de presse conjoints RECYC-QUÉBEC/Cabinet.      |                                       |             |
| Juillet 2021 : Rencontre avec la Direction des communications du MELCC, organisation de la conférence presse pour annoncer la modernisation de la consigne                                                 |                                       |             |
| d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées. |                                       |             |
|                                                                                                                                                                                                            | FOURNISSEURS                          | COÛT GLOBAL |
| Sommes investies en veille médiatique en 2021-2022                                                                                                                                                         | MÉDIA QMI INC.                        | 742 \$      |
|                                                                                                                                                                                                            | CISION CANADA INC.                    | 30 314 \$   |
|                                                                                                                                                                                                            | RÉFÉRENCE MÉDIA                       | 2 500 \$    |
| e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.             | N/A                                   |             |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 12

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour l'année 2021-2022, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2022-2023.

2021-2022:

| DESCRIPTION                      | 0 à 30 jrs | 30 à 60 jrs | 61 jrs et plus | TOTAL     |
|----------------------------------|------------|-------------|----------------|-----------|
| Programme des pneus hors d'usage | 8 200 \$   | - \$        | - \$           | 8 200 \$  |
| Corporatif                       | 34 525 \$  | - \$        | 500 \$         | 35 025 \$ |

| DESCRIPTION    | 0 à 45 jrs | 46 à 75 jrs | 76 jrs et plus | TOTAL        |
|----------------|------------|-------------|----------------|--------------|
| Consigne bière | 360 234 \$ | 180 758 \$  | 829 029 \$     | 1 370 021 \$ |

Moyens entrepris pour recouvrer les créances:

- Suivi sur une base mensuelle.
- Déductions des sommes à recevoir aux sommes à payer dans le cadre du programme des pneus hors d'usage.
- Envoi de relevé de compte mensuel aux entreprises visées.
- Des ententes de paiement sont effectuées auprès des adhérents de la consigne en difficulté financière.



**Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste.**

---

Aucun poste aboli sous le régime du RQAP en 2021-2022



**Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.**

---

Aucun poste muté sous le régime du RQAP en 2021-2022



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 107**

**État de situation, au 31 mars 2022, des débouchés du verre au Québec. Fournir les avis et les études produites par le ministère ou commandées par le ministère afin :**

- a) d'améliorer le traitement et le recyclage du verre au Québec;**
- b) la possibilité de consigner tous les contenants de verre.**

---

**État de la situation au 31 mars 2022 des débouchés du verre au Québec :**

Selon les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 28 % du verre généré par les citoyens est récupéré, trié et acheminé aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 52 %.

De plus, les conditionneurs et recycleurs de verre québécois qui ont répondu au Bilan 2018 ont traité 131 000 tonnes de verre, dont 85 % provenaient du Québec. Le verre reçu provenait à 38 % de centres de tri de la collecte sélective et 53 % provenait du système de consigne québécois.

Il est également à noter qu'en 2018 ce sont 78 000 tonnes de verre que les centres de tri n'ont pu expédier vers des conditionneurs et recycleurs et qui ont plutôt été acheminées vers des lieux d'enfouissement technique pour être utilisées en recouvrement journalier ou pour d'autres usages tels l'aménagement de chemins d'accès.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2021 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022.

Pour le système de consigne publique, 38 142 tonnes de verre ont été mises en marché du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. De cette quantité, 20 678 tonnes ont été recyclées, pour un taux de recyclage de 54,21 %.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipal, ICI et CRD indique que le verre représente 1,6 % des quantités éliminées au Québec, soit 78 000 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 9 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011.

**Initiatives récentes :**

Dans le cadre du Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec, RECYC-QUÉBEC a octroyé l'aide financière suivante à des projets liés au verre :

- Bellemare Abrasifs & Minéraux (2 000 000 \$) : Plan de tri optique du verre;
- Le Maître Emballage Durable (500 000 \$) : Nouvelle installation pour le lavage de contenants à remplissage multiple;
- Owens Illinois Canada Corp. (2 000 000 \$) : Augmentation de la capacité de traitement d'une installation.

Dans le cadre du Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec, deux autres projets relatifs au verre ont été soutenus :

- Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) : Étude pour identifier des débouchés locaux pour le verre issu du centre de tri (8 750 \$);
- RV2 Technologies (242 000 \$) : Projet pilote en lien avec la silice précipitée.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC a agréé un nouveau conditionneur de verre pour la consigne.

Dans le cadre de la modernisation du système de consigne, RECYC-QUÉBEC a supporté le développement de projets pilotes qui sont en opération depuis le 31 juillet 2021 et le demeureront jusqu'au 30 avril 2022. En date du 9 janvier 2022, ces projets ont permis de récupérer 895 000 contenants de verre pour un tonnage estimé de 340 tonnes.

### **Prévisions des démarches pour 2022-2023 :**

RECYC-QUÉBEC continuera ses travaux d'analyse et de soutien de la filière quant à la mise en place d'options de récupération pour le verre et quant au développement de débouchés diversifiés, notamment dans le contexte de la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective selon l'approche de responsabilité élargie des producteurs. D'ailleurs, des objectifs de récupération, de valorisation et de valorisation locale sont fixées dans les projets de règlements.

**État de la mise en place, au 31 mars 2022, de l'élargissement de la consigne au Québec. Fournir avis, études et analyses produites par le ministère ou commandés par celui-ci afin :**

- a) d'évaluer le nombre d'entreprises qui auront la responsabilité financière, opérationnelle et communicationnelle du nouveau système ;**
- b) d'identifier les projets pilotes qui seront mis en place dans certaines municipalités du Québec afin d'évaluer le nouveau système de consigne ;**
- c) d'évaluer les objectifs de récupération prévus par le ministère ;**
- d) fournir une ventilation des sommes engagées en 2022-2023 pour l'élargissement de la consigne.**

---

Le 30 janvier 2020, le gouvernement du Québec annonçait la modernisation de la consigne et son élargissement à tous les contenants de boissons mis en marché au Québec de 100 ml à 2L en plastique, verre, métal et carton multicouches. Plus de quatre milliards de contenants seront désormais consignés annuellement. Le projet de loi 65, présenté en septembre 2020 a été adopté en mars 2021 à l'unanimité. Le projet de Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants a été publié le 26 janvier 2022 pour une consultation publique de 45 jours.

**Les différentes études et analyses produites par RECYC-QUÉBEC se trouvent à cette adresse :**

[RECYC-QUÉBEC - Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective \(gouv.qc.ca\)](https://recyc-quebec.gouv.qc.ca/modernisation)

**Évaluation du nombre d'entreprises qui auront la responsabilité financière, opérationnelle et communicationnelle du nouveau système :**

Dans le système de consigne actuel, plus de 300 entreprises déclarent des ventes de contenants aux gestionnaires du système. Le nouveau système devrait toucher plus du double de ce nombre d'entreprises. Dans l'analyse d'impact réglementaire réalisée par le MELCC, la section 4.1.1 porte sur les entreprises visées, notamment :

- Les fournisseurs de boissons non alcoolisées en Amérique du Nord font partie d'un marché oligopolistique. Les principales entreprises de ce marché sont Coca-Cola, PepsiCo, Nestlé, Naya et Lassonde (p.14);
- Les principaux distributeurs de lait sont des grandes entreprises comme Parmalat (Lactancia, Béatrice), Agropur (Québon, Natrel, Sealtest) et Saputo (Nutrilait) (p.14);
- La SAQ met annuellement en marché 200 millions de bouteilles de verre qui seraient visées par le projet de consigne.

Depuis le début du printemps 2020, plusieurs associations de producteurs se sont réunies au nom d'un « consortium sur la modernisation de la consigne ». Ce consortium réunit aujourd'hui les organisations suivantes :

- Association des brasseurs du Québec (ABQ);
- Association canadienne des boissons (CBA);
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ);
- Société des alcools du Québec (SAQ);
- Association des négociants embouteilleurs de vins (ANEV);
- Conseil du vin du Québec (CVQ);
- Association des producteurs de cidres du Québec;
- Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ);
- Conseil canadien du commerce de détail (CCCD);
- Association des détaillants en alimentation du Québec (AQDA);
- Association des restaurateurs du Québec (ARQ);
- Restaurants Canada.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023  
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

L'ABQ, le CBA, le CTAQ, l'ANEV et le CILQ ont créé à l'automne 2020 une nouvelle organisation à but non lucratif, soit l'Association québécoise de récupération des contenants de boisson (AQRCB).

Le consortium est somme toute représentatif de l'industrie, notamment puisque ces associations représentent les entreprises qui mettent en marché au Québec la quasi-totalité des volumes de boissons visées par la modernisation de la consigne.

Les producteurs et premiers metteurs en marché visés par la nouvelle consigne devront se réunir autour d'un gestionnaire de consigne unique et dédié, désigné par RECYC-QUÉBEC. Celui-ci sera responsable de la mise en place du futur réseau de récupération et d'assurer le cheminement des matières dans la chaîne de valeur en vue de leur recyclage. Des recommandations via un plan opérationnel et financier ont été déposées par l'industrie auprès du gouvernement en février et en mars 2021.

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études, telles que le sondage comportemental citoyen présenté aux parties prenantes en mars 2021 ou la modélisation opérationnelle et financière d'une option de réseau de récupération hybride, c'est-à-dire à géométrie variable quant à l'implication des détaillants en alimentation et la mise en place de nouveaux dépôts dédiés au retour des contenants de boissons. De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettent de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale. En effet, sept projets pilotes ont démarré le 31 juillet 2021 et doivent se terminer le 30 avril 2022. Ces pilotes mis sur pied afin de tester des concepts novateurs avec des configurations différentes ont permis à l'industrie et à RECYC-QUÉBEC de faire l'acquisition de nouvelles connaissances en vue du déploiement du nouveau système. Une vingtaine d'indicateurs de performance ont permis de recueillir des données importantes en matière d'acceptabilité sociale et de performance environnementale, opérationnelle et financière. Toutes ces données contribueront au développement d'un système optimal. Un rapport intérimaire a été rendu public en janvier 2022. Une phase 2 des projets pilotes, toujours financée par RECYC-QUÉBEC, est en cours de développement. Le rapport final de la phase 1 des pilotes sera produit au 31 mai 2022. Voici un tableau des différents pilotes déployés dans la province :

| Lieu du projet pilote                | Description des installations                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Granby                               | Centre de dépôt dans le stationnement du détaillant avec des équipements de récupération modernes et une ligne commerciale pour les hôtels, les bars et les restaurants, dans une zone semi-urbaine.<br>Récupère les petites tout comme les grandes quantités de contenants |
| Châteauguay                          | Conteneur sous forme de kiosque dans un stationnement entre un détaillant et une SAQ avec des équipements de récupération modernes à l'intérieur (fonctionne en autonomie sans présence humaine) dans une zone semi-urbaine.                                                |
| Montréal (Ahuntsic-Cartierville)     | Équipements de récupération modernes à l'intérieur d'un grand commerce de détail en alimentation dans une zone urbaine densément peuplée.                                                                                                                                   |
| Terrebonne (Lachenaie)               | Conteneur adjacent à une SAQ avec des équipements de récupération modernes dans une zone semi-urbaine. Fonctionne pendant les heures d'ouverture de la succursale.<br>Concept inédit, probablement le seul de ce genre en Amérique du Nord, voire à l'échelle mondiale.     |
| Trois-Rivières (Cap-de-la-Madeleine) | Dépôt pour plusieurs détaillants avec peu d'équipements modernes et impliquant la main-d'œuvre d'un organisme local dans une zone semi-urbaine.                                                                                                                             |
| Mont-Laurier                         | Dépôt avec peu d'équipements modernes et impliquant la main-d'œuvre d'un organisme local et la possibilité d'offrir le service pour les hôtels, les bars et les restaurants en zone semi-urbaine d'une région éloignée.                                                     |
| Montréal (Ville-Marie)               | Dépôt dans une zone urbaine densément peuplée avec peu d'équipements modernes et impliquant la main-d'œuvre d'un organisme local. Dépôts mobiles dans les parcs.                                                                                                            |

Le projet pilote de Terrebonne a pris fin au 31 mars 2022.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

### **Évaluation des objectifs de récupération prévus par le ministère :**

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, le taux de récupération du système de consigne était de 64,17 %. Pour la même période en 2021, le taux s'élève à 66,62 %.

Un tableau complet des statistiques du système actuel se trouve à cette adresse :

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-ventes-recuperation-cru.pdf>.

Les objectifs de récupération du ministère proposés au projet de règlement sont de 75 % pour 2026 et de 90 % pour 2032.

### **Sommes engagées en 2021-2022 :**

- 1,48 M\$ de RECYC-QUÉBEC : Accompagnement de l'industrie pour des études, analyses et projets pilotes.
- Environ 500 000 \$ en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec (fin du programme le 31 mars 2023).

### **Sommes prévues pour 2022-2023 :**

- 2,75 M\$, dont 2,125 M\$ pour le verre, en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec (fin du programme le 31 mars 2023).



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 110**

**Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts des mesures pour la mise en place et la pérennisation de l'élargissement de la consigne.**

---

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études.

De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettront de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale.

Sept projets pilotes ont été mis en place dans plusieurs régions du Québec et selon différents contextes démographiques entre la fin du mois de juillet 2021 et la fin avril 2022.

**Sommes engagées en 2021-2022 :**

- 1,48 M\$ de RECYC-QUÉBEC : Accompagnement de l'industrie pour des études, analyses et projets pilotes.
- Environ 500 000 \$ en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec (fin du programme le 31 mars 2023).

**Sommes prévues pour 2022-2023 :**

- RECYC-QUÉBEC continuera son accompagnement de l'industrie en lui apportant son expertise et son soutien financier pour de nouvelles études qui serviront, en amont de la désignation d'un organisme de gestion, à préparer le terrain au nouveau système.
- 2,75 M\$, dont 2 125 M\$ pour le verre, en aides financières de RECYC-QUÉBEC découlant du Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec (fin du programme le 31 mars 2023).

De plus, le Programme pour la modernisation des équipements de récupération des contenants consignés permet d'optimiser la gestion des contenants consignés pour les détaillants par l'octroi d'une subvention à l'achat de nouveaux équipements plus performants. Ce fonds a permis de remplacer ou ajouter plus de 1 300 nouvelles machines au Québec en trois ans et a été reconduit jusqu'au 31 mars 2023, afin de supporter les détaillants dans la transition vers le modèle modernisé.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 111**

**Sommes dépensées en 2021-2022 pour favoriser le traitement et le recyclage du verre ainsi que les sommes prévues pour 2022-2023.**

---

**SOMMES DÉPENSÉES POUR 2021-2022**

En 2021-2022, grâce au Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec, RECYC-QUÉBEC a versé 375 000 \$ pour un projet de recyclage du verre.

Dans le cadre du Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec, découlant du Plan d'action 2019-2024 en gestion des matières résiduelles au Québec, une somme de 39 545 \$ a été versée en 2021-2022 à un projet de recyclage du verre.

**SOMMES PRÉVUES POUR 2022-2023**

En 2022-2023, grâce au Programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec, RECYC-QUÉBEC prévoit verser 2 M\$ pour trois projets de recyclage du verre.

Dans le cadre du Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec, découlant du Plan d'action 2019-2024 en gestion des matières résiduelles au Québec, une somme de 60 500 \$ est prévue être versée en 2022-2023 à un projet de recyclage du verre.



**État de situation, au 31 mars 2022, sur la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.**

---

Le gouvernement a annoncé le 30 janvier 2020 la modernisation de la consigne selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP) et son élargissement à la grande majorité des contenants de boissons. Le projet de loi 65, présenté en septembre 2020 et adopté en mars 2021 à l'unanimité, concrétise cette volonté.

Le projet de Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants a été publié le 26 janvier 2022 pour une consultation publique de 45 jours. L'objectif est de finaliser l'analyse des commentaires dans les semaines à venir et de proposer au gouvernement une version bonifiée pour édicton du règlement d'ici l'été 2022.

Le projet de consigne vise les contenants de boissons « prêtes à boire » de 100 ml à 2 litres. Il visera donc la matière des contenants de boissons qu'ils soient en plastique, verre, métal ou carton multicouches plutôt que le contenu comme c'est le cas depuis plus de 30 ans en ciblant la bière et la boisson gazeuse uniquement.

L'exercice de modernisation prévoit l'augmentation et l'harmonisation des valeurs de la consigne à 10 ¢ et 25 ¢ sur certains contenants pour tenir compte des enjeux liés à certaines matières et du format de ces contenants. Ceci devrait simplifier le fonctionnement du système.

En introduisant des obligations aux entreprises et en fixant des objectifs de récupération et de valorisation ambitieux des contenants de boissons, taux pouvant atteindre 75 % dès 2026 pour certains types de contenants jusqu'à un taux 90 % dès 2032, le gouvernement responsabilise les producteurs et premiers metteurs en marché quant à la gestion en fin de vie de leurs produits.

RECYC-QUÉBEC a dédié jusqu'à présent environ 2 M\$ aux projets d'accompagnement de l'industrie tels que des analyses et études permettant d'alimenter la réflexion de l'industrie visée et conséquemment son plan opérationnel et financier pour le futur système de consigne. RECYC-QUÉBEC a aussi supporté le développement de projets pilotes qui sont en opération depuis le 31 juillet 2021 et le demeureront jusqu'au 30 avril 2022 :

- Des discussions ont cours quant à une éventuelle phase 2 qui permettrait de bonifier les pilotes et de mesurer des paramètres non inclus dans la première phase, notamment de réaliser un pilote en milieu densément peuplé.

L'ensemble des études et analyses réalisées ou supportées par RECYC-QUÉBEC sont disponibles au public sur le site web de RECYC-QUÉBEC, incluant le rapport intérimaire des projets pilotes qui a été rendu public en janvier 2022.

RECYC-QUÉBEC continuera son accompagnement de l'industrie en lui apportant son expertise et son soutien financier pour de nouvelles études qui serviront, en amont de la désignation d'un organisme de gestion, à préparer le terrain au nouveau système.

Le programme de soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec lancé par RECYC-QUÉBEC en mars 2020 est toujours en vigueur afin de soutenir le développement de débouchés locaux.

La mise en opération du nouveau système de consigne modernisé est prévue pour l'année 2023 pour les contenants de verre, métal et plastique. Les cartons multicouches seront ajoutés au système deux ans plus tard.



QUESTION PARTICULIÈRE N° 113

**En 2021-2022, détailler les mesures mises en place par le ministère afin de bonifier l'offre de service des centres de tri et d'augmenter l'efficacité de ceux-ci ainsi que les sommes dépensées en 2021-2022. Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts de ces mesures pour la mise en place et pour la pérennisation des actions en 2022-2023 et pour les années subséquentes.**

---

Le 11 février 2020, le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques a annoncé la modernisation du système de la collecte sélective. Un budget initial totalisant 30,5 M\$ a été mis en place afin de soutenir cette modernisation. Il comprend différents programmes de soutien dont deux visaient les centres de tri de la collecte sélective, soit le Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri de la collecte sélective et de résidus de construction, rénovation et démolition (9,73 M\$, jusqu'en mars 2022) ainsi que le Programme d'aide aux centres de tri de la collecte sélective (7,5 M\$, jusqu'en janvier 2021). Cette modernisation comprend également un Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec (9,64 M\$ jusqu'en mars 2022). Les centres de tri de matières recyclables de la collecte sélective qui désirent faire du conditionnement des matières qu'ils trient ou améliorer ce conditionnement sont admissibles à ce programme.

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, la presque totalité des centres de tri ont reçu des aides dans le cadre du Programme d'aide aux centres de tri de la collecte sélective. La dernière date de dépôt de demandes d'aide par les centres de tri était le 31 janvier 2021 et les derniers versements ont été effectués en 2021-2022. Au total, le montant accordé aux centres de tri dans le cadre de ce programme a été de près de 10,5 M\$. Certains de ces centres de tri de la collecte sélective ont de plus obtenu un support pour la réalisation de projets spécifiques grâce aux deux autres programmes précédemment énumérés. Les montants accordés pour ces projets sont les suivants :

Enviro Connexions:

- o Modernisation du centre de tri (500 000 \$)

Récupération Estrie:

- o Étude pour amélioration globale de la performance du centre de tri (30 000 \$)

Tricentris Gatineau:

- o Conversion d'un lecteur optique existant en un lecteur optique à double éjection pour les contenants de plastique (151 745 \$)

Tricentris Terrebonne:

- o Reconfiguration des lecteurs optiques aux fibres en cascades (188 899 \$)

Sani-Éco:

- o Modifier un procédé existant et augmenter le taux de capture : diminution des matières recyclables dans les rejets (442 680 \$)

Ricova Châteauguay:

- o Diagnostic du centre de tri en vue d'une modernisation (22 781,50 \$)

Régie Intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie:

- o Modernisation du centre de tri pour améliorer la qualité des ballots, augmenter le taux de capture et la diminution des rejets et diminuer les coûts de gestion (500 000 \$)

Enfin, un budget supplémentaire de 17,82 M\$ a été accordé afin de bonifier le Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri de la collecte sélective et de résidus de construction, rénovation et démolition ainsi que le Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec. Les budgets pour ces deux programmes sont désormais prévus jusqu'en mars 2023.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 114**

**Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2021-2022.**

---

Les compensations versées aux municipalités sont calculées à partir des coûts déclarés pour une année civile.

Les compensations versées aux municipalités au cours de l'année 2021-2022 totalisent un montant de 394 M\$, et ce pour deux années civiles, soit 182,4 M\$ pour 2020 et 211,6 M\$ pour 2021.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 115**

**Fournir, pour 2021-2022, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.**

---

Le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC sont calculés sur la base d'une année civile. Ce sont les entreprises contributrices au régime de compensation qui assument ces coûts.

Pour la compensation de 2020, les municipalités se sont vues accorder une indemnisation de 14.7 M\$ pour les frais de gestion liés aux services qu'elles fournissent relativement à la récupération et à la valorisation des matières ou catégories de matières soumises à compensation, ainsi que pour l'achat de contenants nécessaires à leur collecte. Quant à RECYC-QUÉBEC, le montant équivaut à 3.0 M\$.

Pour la compensation de 2021, les municipalités se sont vues accorder une indemnisation de 17 M\$ pour les frais de gestion liés aux services qu'elles fournissent relativement à la récupération et à la valorisation des matières ou catégories de matières soumises à compensation, ainsi que pour l'achat de contenants nécessaires à leur collecte. Quant à RECYC-QUÉBEC, le montant équivaut à 3.0 M\$.



**Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines récupérées par les services municipaux et indiquer les démarches de RECYC-QUÉBEC et du ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines. Fournir les résultats de l'étude produite en 2018 concernant le taux de matière non visée dans la collecte sélective.**

---

Les matières orphelines, ou non visées, représentaient, en 2015, 13,2 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale, en baisse par rapport à 15 % en 2014.

Une mise à jour de cette donnée a été réalisée en 2017-2018, et les résultats indiquent que les matières orphelines, ou non visées, représentent 12,9 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale. Cette donnée a été incluse en décembre 2019 au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.



**Fournir le détail des coûts concernant la présence du ministre, d'un ou des membres de son cabinet, du ministère et/ou des organismes relevant du ministère à la conférence COP 26.**

---

Aucune présence de RECYC-QUÉBEC à la conférence COP26



QUESTION PARTICULIÈRE N° 158

Le 6 avril 2021, le ministre annonçait 14,32 M\$ afin d'optimiser le réseau des écocentres au Québec. Fournir le détail des sommes déboursées pour ce programme.

Le programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois prévoyait deux premières dates de dépôt des demandes en 2021-2022 et 50 demandes ont été reçues. De celles-ci, 34 demandes ont été acceptées, dans 12 régions administratives. Au 31 mars 2022, les montants engagés pour les 34 demandes acceptées totalisent près de 4,14 M\$, soit 29% de l'enveloppe de 14,32M\$. Toujours au 31 mars, des sommes de 135 094\$ avaient été versées.

| Nombre et % de demandes reçues réparties par statut de la demande | Nombre | %    |
|-------------------------------------------------------------------|--------|------|
| Accepté                                                           | 34     | 68%  |
| En réserve                                                        | 2      | 4%   |
| Refusé                                                            | 2      | 4%   |
| Abandonné                                                         | 9      | 18%  |
| En cours d'analyse                                                | 3      | 6%   |
| Non-admissible                                                    | 0      | 0%   |
| Total                                                             | 50     | 100% |

| % du budget engagé de l'enveloppe globale | Total enveloppe  | Montant engagé  |
|-------------------------------------------|------------------|-----------------|
| 28,94%                                    | 14 318 181,81 \$ | 4 143 031,92 \$ |

| Nombre de demandes acceptées par volet et \$ engagé par volet | Nombre | \$              |
|---------------------------------------------------------------|--------|-----------------|
| Volet 1                                                       | 5      | 498 500,00 \$   |
| Volet 2                                                       | 29     | 3 644 531,92 \$ |
| Volet 3                                                       | 0      | - \$            |
| Total                                                         | 34     | 4 143 031,92 \$ |

| Nombre de projets acceptés par région et \$ engagé par région | Nombre de projet | \$              |
|---------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Abitibi-Témiscamingue                                         | 3                | 370 225,34 \$   |
| Bas-Saint-Laurent                                             | 5                | 537 399,54 \$   |
| Capitale-Nationale                                            | 3                | 223 379,45 \$   |
| Centre-du-Québec                                              | 1                | 500 000,00 \$   |
| Chaudière-Appalaches                                          | 2                | 150 000,00 \$   |
| Côte-Nord                                                     | 0                | - \$            |
| Estrie                                                        | 5                | 310 000,00 \$   |
| Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine                                 | 1                | 270 000,00 \$   |
| Lanaudière                                                    | 2                | 150 000,00 \$   |
| Laurentides                                                   | 4                | 610 000,00 \$   |
| Laval                                                         | 0                | - \$            |
| Mauricie                                                      | 0                | - \$            |
| Montréal                                                      | 4                | 273 527,59 \$   |
| Montréal                                                      | 0                | - \$            |
| Nord-du-Québec                                                | 0                | - \$            |
| Outaouais                                                     | 2                | 173 500,00 \$   |
| Saguenay—Lac-Saint-Jean                                       | 2                | 575 000,00 \$   |
| Total                                                         | 34               | 4 143 031,92 \$ |



# **Étude des crédits 2022-2023**

## **Renseignements particuliers requis** **Deuxième groupe d'opposition**

Société québécoise de récupération et de recyclage  
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2022



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 01**  
**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir, pour 2021-2022, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.**

---

Veuillez-vous référer à la question particulière no 115.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 02**  
**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre d'employé par catégorie d'emploi travaillant chez RECYC-QUÉBEC.**

---

Veillez vous référer à la question générale n° 12, annexe 12-L



**Liste des programmes sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC.**

---

Programmes d'aide financière aux entreprises et organismes de divers secteurs d'activités pour soutenir financièrement leurs activités dans le but d'encourager une gestion responsable des matières résiduelles

Programme de gestion des pneus hors d'usage

Programme de consignation des contenants de bière et de boissons gazeuses (consigne publique)

Accompagnement des organismes municipaux dans l'optimisation de leurs gestion des matières résiduelles

Analyse et approbation des PGMR du secteur municipal

Programme de compostage municipal

Gestion de l'application du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

Accompagnement des municipalités, ICI (industries commerces et institutions) et citoyens pour l'amélioration de la gestion des matières organiques

Accompagnement du secteur des ICI en matière de pratiques de réduction à la source, de réemploi, de récupération des matières recyclables, des matières organiques et des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Accompagnement du secteur de la CRD pour la valorisation des matières résiduelles et la structuration des systèmes de collecte

Outils, mesures et suivis des résultats du Plan d'action GMR 19-24 (5 mesures):

1. Modernisation des systèmes de gestion des matières recyclables
2. Réduction des plastiques et des produits à usage unique
3. Valorisation des matières organiques
4. Développement des différentes filières de récupération et autres actions structurantes
5. Aide aux communautés isolées

Programme de reconnaissance des centres de tri CRD

Programme d'optimisation des écocentres québécois

Programme de soutien aux centres de tri de la collecte sélective municipale

Programmes d'information, sensibilisation et éducation des citoyens québécois

Programme ICI on recycle +

Responsabilité élargie des producteurs (REP)

Réduction à la source

Économie circulaire, et organisation des assises

Économie sociale et mobilisation des collectivités



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 04**  
**2E GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre d'inspections/vérifications réalisées par RECYC-QUÉBEC pour contrôler les programmes sous sa responsabilité.**

---

RECYC-QUÉBEC a effectué 2 511 inspections/vérifications



**Le coût des programmes de consigne pour RECYC-QUÉBEC.**

---

Le coût des programmes de consigne pour RECYC-QUÉBEC est de 690 570 \$ pour l'année 2021-2022.



La contribution de Recyc Québec pour les programmes de sensibilisation.

Ces campagnes visent un changement de comportement de la part du citoyen pour diminuer le taux de matières non-visées dans le bac (et notamment augmenter le tonnage et la qualité des matières récupérées par la collecte sélective, et atteindre le taux de récupération de 70 %). La mesure de ce changement se fait lors de la production du bilan annuel de la gestion des matières résiduelles préparé par RECYC-QUÉBEC à tous les deux ans.

| OBJECTIFS VISÉS                                                                                                                                                                                      | FOURNISSEURS                            | DATES DES DIFFUSIONS   | COÛT         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------|--------------|
| Campagne grand public de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles                                                                                                                       |                                         |                        |              |
| Création et production de la campagne portant sur la stratégie de valorisation de la matière organique, incluant la campagne RecycleMédias, tarif 2020, dans les journaux et portails web du Québec. | LG2 MONTRÉAL INC.                       | Avril 2021 à mars 2022 | 428 224 \$   |
|                                                                                                                                                                                                      | LG2 QUÉBEC INC.                         |                        | 164 980 \$   |
| Campagne avec le porte-parole Ti-Mé (2021-2022)                                                                                                                                                      |                                         |                        |              |
| Campagne publicitaire intégrée mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé sur les 3RV de la gestion des matières résiduelles                                                                           | LES PRODUCTIONS CLAUDE MEUNIER INC.     | Avril 2021 à mars 2022 | 75 000 \$    |
| Production et diffusion de la campagne grand public (télévision, web, marketing de contenu, affichage numérique), sur la gestion des matières résiduelles, avec le porte-parole Ti-Mé                | LES ÉVADÉS INC.                         |                        | 396 285 \$   |
|                                                                                                                                                                                                      | BELL MÉDIA INC                          |                        | 73 968 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | CPS MÉDIA INC.                          |                        | 22 076 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | RESEAU DE PLACEMENT MEDIA COMMUNAUTAIRE |                        | 7 735 \$     |
|                                                                                                                                                                                                      | CORUS SALES INC.                        |                        | 9 001 \$     |
|                                                                                                                                                                                                      | LA PRESSE                               |                        | 40 000 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | QUÉBECOR MÉDIA VENTES                   |                        | 65 781 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | SOCIETE DE TELEDIFFUSION DU QUEBEC      |                        | 45 353 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | CBC/SOCIÉTÉ RADIO-CANADA                |                        | 120 109 \$   |
|                                                                                                                                                                                                      | LE RESEAU DES SPORTS(RDS) INC.          |                        | 50 017 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | PELMOREX CORP.                          |                        | 39 019 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | GROUPE TVA INC.                         |                        | 116 015 \$   |
|                                                                                                                                                                                                      | FACEBOOK ET GOOGLE                      |                        | 210 404 \$   |
|                                                                                                                                                                                                      | Campagne application mobile             |                        |              |
| Production d'éléments visuels web pour promouvoir l'utilisation de l'application mobile et des trucs pour bien trier                                                                                 | LES ÉVADÉS INC.                         | Avril 2021 à mars 2022 | 26 350 \$    |
|                                                                                                                                                                                                      | TOTAL                                   |                        | 1 890 318 \$ |



**La contribution de RECYC-QUÉBEC au programme Verre l'Innovation.**

---

RECYC-QUÉBEC a été invitée par Éco Entreprises Québec en septembre 2017 à co-piloter le Comité de suivi mis en place afin de suivre les projets pilotes d'expérimentation dans le cadre du programme Verre l'Innovation. Ce comité s'est réuni à trois occasions (la dernière rencontre s'étant tenue en février 2019) et rassemblait des représentants de diverses organisations en lien avec le recyclage du verre. RECYC-QUÉBEC n'a pas contribué aux travaux terrain (échantillonnage dans les centres de tri, suivi des équipements installés, etc.) réalisés dans les différentes projets pilotes, ni à la réalisation du bilan qui a été publié à l'hiver 2019. RECYC-QUÉBEC n'a collaboré à aucune nouvelle action ayant pu être réalisée par Éco Entreprises Québec depuis le dépôt de ce rapport.



ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023  
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE No 08  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

Le titre, le nombre, le coût et le mandataire pour chaque étude à laquelle a contribué financièrement Recyc Québec en 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

Nombre d'études durant l'année financière 2021-2022 : 17

| Mandataire                                             | Titre                                                                                                                   | Coût       |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| ASSOCIATION DES CHIRURGIENS DENTISTES DU QUÉBEC        | Révision et amélioration des pratiques de gestion des matières résiduelles des cabinets dentaires                       | 12 468 \$  |
| BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC                      | Gestion responsable événements, révision norme et protocole                                                             | 22 500 \$  |
| CENTRE DE TRANSFERT TECHN. EN ÉCOLOGIE INDUST. (CTTÉI) | Chaire Étude industrielle territoriale. (CTTÉI)                                                                         | 20 000 \$  |
| CHAMARD & ASSOCIÉS INC.                                | Diagnostic municipal portait sur la modernisation de la collecte sélective                                              | 155 186 \$ |
| CHAMARD & ASSOCIÉS INC.                                | Étude/Vitalité industrie rechapage pneus hors usage au Québec                                                           | 30 500 \$  |
| COOPÉRATIVE CIRCLE ECONOMY U.A.                        | Études sur l'économie circulaire                                                                                        | 47 962 \$  |
| DIVERT NS                                              | Analyse de cycle de vie (ACV) débouchée québécois pour les pneus                                                        | 13 628 \$  |
| EXPERTS-CONSEILS STATEX                                | Étude de caractérisation des matières des centres de tri, conditionneurs ou recycleurs                                  | 1 199 \$   |
| FONDATION MONIQUE FITZ-BACK                            | Partenariat volet Gestion des matières résiduelles 20/21 et 21/22                                                       | 27 138 \$  |
| I-EDDEC DIALOGUE ET TRANSFERT                          | Plateforme web sur l'économie circulaire                                                                                | 60 000 \$  |
| INVESTISSEMENT QUÉBEC - CRIQ                           | Diagnostic général et revue des centres de tri au Québec (Phase 2 et 3)                                                 | 148 000 \$ |
| NOVAXIA INC                                            | Portrait diagnostique du marché des fibres de la collecte sélective                                                     | 24 743 \$  |
| RÉSEAU ENVIRONNEMENT                                   | Soutenir la transition du Prog. GMR Pro vers l'autonomie                                                                | 56 500 \$  |
| SOLINOV INC.                                           | Étude sur les émissions d'odeurs liées au compostage de résidus alimentaires collectés en sacs de plastique composables | 15 000 \$  |
| STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE                          | Étude pour établir le portrait de la transition énergétique du Québec                                                   | 11 000 \$  |
| STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC.             | Étude Comportements Attitudes citoyens sur l'élargissement de la consigne                                               | 29 580 \$  |
| UNIVERSITÉ LAVAL                                       | Projet de recherche sur les fibres résiduelles des pneus usés                                                           | 65 960 \$  |



QUESTION PARTICULIÈRE NO 09  
2E GROUPE D'OPPOSITION

**En vertu de l'entente entre RECYC-QUÉBEC et les fabricants de bières, qui prévoit des pénalités sur chaque contenant à remplissage unique vendu au-delà de 37,5 % des ventes totales d'une compagnie au Québec. Fournir le % des ventes de bière faite en contenant à remplissage unique et, le cas échéant, le montant des pénalités réclamées aux fabricants.**

---

En 2020, 1,35 milliard de contenants à remplissage unique ont été mis en marché sur un total de 1,54 milliard, soit 88 % des contenants.

L'article 24 ayant été retiré de l'Entente le 31 décembre 2017, aucune pénalité n'a pu être réclamée aux fabricants en 2020.



QUESTION PARTICULIÈRE N° 10  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour les deux dernières années (2020-2021 et 2021-2022) les montants :

- a) De consignes perçus ainsi que ceux de consignes remboursées
- b) Remis par les commerçants aux gens ayant rapporté leurs contenants
- c) Des primes à la manutention octroyées aux détaillants ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'applications de cette prime
- d) Des primes à la manutention octroyées aux organismes et coopératives de valorisation ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'application de cette prime.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| a) De consignes perçus ainsi que ceux de consignes remboursées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 201 595 760 \$ |
| b) Remis par les commerçants aux gens ayant rapporté leurs contenants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 146 160 144 \$ |
| c) Des primes à la manutention octroyées aux détaillants ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'applications de cette prime<br>Selon l'article 30 de l'Entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des contenants à remplissage unique de bière (Le 1er janvier 2019), le détaillant reçoit une prime de 0,02 \$ par contenant pour compenser ses coûts de manutention et d'entreposage. | 33 349 718 \$  |
| d) Des primes à la manutention octroyées aux organismes et coopératives de valorisation ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'application de cette prime.<br>Ces montants consistent à des primes à la performance pour supporter et encourager financière la mise en place d'un service de retour, de tri et de remboursement de contenants consignés avec des partenaires.                                     | 25 375 \$      |



QUESTION PARTICULIÈRE N° 11  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

- Fournir, pour les deux dernières années (2020-2021 et 2021-2022) :
- a) Tout document relatif aux versements dus à Recyc-Québec en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et ABQ.
  - b) Tout document relatif aux versements dus à Recyc-Québec en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et BGE.

a) L'article 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et ABQ se lit comme suit:

31. Un récupérateur qui, au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, récupère un nombre de contenants recyclables de bière et de contenants recyclables de boissons gazeuses visés par l'entente sur les boissons gazeuses, en dérogation des proportions indiquées ci-dessous du nombre de contenants recyclables qu'il a vendus, livrés ou donnés au cours de cette période pour vente ou revente au Québec, doit verser à RECYC-QUÉBEC la contribution non remboursable suivante pour chaque unité de contenants à l'égard de laquelle il était tenu de percevoir une consigne en vertu de l'entente en deçà des proportions ci-après établies :

|                                                            | Contenants<br>recyclables<br><br>En aluminium | Contenants<br>recyclables en<br>acier, en<br>plastique et<br>autres | Contenants<br>recyclables en<br>verre        |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Quantité minimum et contribution unitaire non remboursable | 50% / 0,00\$                                  | 50% / 0,03\$                                                        | 10% / 0,10\$<br>25% / 0,07\$<br>50% / 0,05\$ |

Malgré ce qui précède, lorsqu'un récupérateur, au cours d'une période donnée, a adhéré à la fois à la présente entente et à l'entente sur les boissons gazeuses, seuls les contenants recyclables de bière qu'il a récupérés au cours de cette période sont considérés aux fins de cet article 31, et les contenants recyclables de boissons gazeuses visés par l'entente sur les boissons gazeuses qu'il a récupérés au cours de la même période sont considérés aux fins du paragraphe 5.5 de cette entente sur les boissons gazeuses.

RECYC-QUÉBEC peut, selon qu'elle l'estime à propos eu égard au juste partage des obligations de récupération en vertu de l'entente et des coûts inhérents, dispenser aux conditions qu'elle détermine un récupérateur d'une obligation incombant à ce dernier en raison du présent article, notamment lorsqu'un récupérateur démontre qu'une insuffisance du nombre de contenants récupérés est liée en grande partie à une situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur la récupération, ou à une configuration des canaux de distribution qui, dans les deux cas, ne lui est pas imputable. La demande de dispense du récupérateur doit être transmise au plus tard le 28 février de l'année suivant l'expiration de la période de douze mois se terminant le 31 décembre précédent et être accompagnée de tout document à l'appui. RECYC-QUÉBEC doit alors réduire la contribution non remboursable exigible en fonction de cette portion du nombre dérogatoire attribuable, selon elle, à la fluctuation exceptionnelle des ventes. RECYC-QUÉBEC peut rejeter toute demande jugée tardive. Une demande de dispense n'a pas pour effet de suspendre les obligations d'un récupérateur en vertu de l'entente.

Pour 2020-2021 et 2021-2022:

|                                                                                                                                |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Versements dus à Recyc-Québec en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et ABQ | 78 758,97 \$ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|

b) L'équivalent de l'article 31 dans l'entente portant sur la consignation entre Recyc-Québec et BGE est l'article 5.5. Cette article se lit comme suit:

*5.5 Un récupérateur qui, au cours de chaque année civile, récupère en vertu des présentes un nombre de contenants recyclables consignés en dérogation des proportions indiquées ci-dessous du nombre de contenants recyclables consignés qu'il a vendus, livrés ou donnés au cours de cette période pour vente ou revente au Québec, doit verser à B.G.E. la contribution non remboursable suivante pour chaque unité de contenant à l'égard de laquelle il était tenu de percevoir une consigne en vertu de l'Entente en deçà ou en excédent des proportions ci-après établies :*

|                                                               | Contenants<br>recyclables<br>en aluminium | Contenants<br>recyclables<br>en acier ou<br>en plastique | Contenants<br>recyclables<br>en verre |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Quantité minimum<br>et contribution unitaire non remboursable | 50 % / 0,01 \$                            | 50 % / 0,03 \$                                           | 50 % / 0,05 \$                        |
| Quantité maximum et<br>contribution unitaire non remboursable | 125 % / 0,02 \$                           | n/a                                                      | n/a                                   |

*B.G.E. peut, selon qu'elle l'estime à propos eu égard au juste partage des obligations de récupération en vertu de l'Entente et des coûts inhérents, dispenser aux conditions qu'elle détermine un récupérateur d'une obligation incombant à ce dernier en raison de ce paragraphe 5.5, notamment lorsqu'un récupérateur démontre à sa satisfaction qu'une insuffisance ou un excédent du nombre de contenants recyclables récupérés est liée en grande partie à une situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur la récupération, ou à une configuration des canaux de distribution qui, dans les deux cas, ne lui est pas imputable. La demande de dispense du récupérateur doit être transmise au plus tard le 28 février de l'année suivant l'expiration de la période de douze mois se terminant le 31 décembre précédent et être accompagnée de tout document à l'appui. B.G.E. peut rejeter toute demande jugée tardive. Une demande de dispense n'a pas, en elle-même, pour effet de suspendre les obligations d'un récupérateur en vertu des présentes.*

BGE n'est pas soumis à la divulgation des données de ses états financiers.

**État de situation, au 31 mars 2022, du taux et tonnage du plastique récupéré, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage de plastique \* envoyé à l'enfouissement. Ventiler par catégorie de plastique.**

---

Selon les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 25 % des plastiques recyclables consommés par les citoyens sont récupérés, triés et acheminés aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 52 %.

De plus, les entreprises qui recyclent les plastiques et qui ont répondu au Bilan 2018 ont traité 126 000 tonnes de plastiques. Le PET, le HDPE, le LDPE, le PP, le PS, le PVC, le polycarbonate (PC) et l'acrylonitrile butadiène styrène (ABS) constituent les principales résines recyclées. La moitié des matières reçues provenait du Québec, le reste étant importé.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2021 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipal, ICI et CRD indique que les plastiques composent 9,6 % des quantités éliminées, soit 471 000 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 14 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011. Les sacs, pellicules et films sont les principaux plastiques éliminés, représentant près de 45 % du total.

Les détails de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>

Pour le système de consigne publique, seul le PET est utilisé comme contenant pour les boissons gazeuses. 7 553 tonnes de PET furent mises en marché du 1er janvier au 31 décembre 2021. 4 269 tonnes furent recyclées pour un taux de recyclage de 56,51%

Les données ventilées sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-ventes-recuperation-cru.pdf>

\* La question originale se lisait ainsi : 12.État de situation, au 31 mars 2022, du taux et tonnage du plastique récupéré, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement. Ventiler par catégorie de plastique. Nous avons remplacé le mot verre par plastique.



**État de situation, au 31 mars 2022, du taux et tonnage de verre récupéré, taux et tonnage de verre recyclé, taux et tonnage de verre valorisé, taux et tonnage de verre recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement.**

---

Selon les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 28 % des plastiques recyclables consommés par les citoyens sont récupérés, triés et acheminés aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 52 %.

De plus, les conditionneurs et recycleurs de verre québécois qui ont répondu au Bilan 2018 ont traité 131 000 tonnes de plastiques, dont 85 % provenaient du Québec. Le verre reçu provenait à 38 % de centres de tri de la collecte sélective et 53 % provenait du système de consigne québécois.

Il est également à noter qu'en 2018 ce sont 78 000 tonnes de verre que les centres de tri n'ont pu expédier vers des conditionneurs et recycleurs et qui ont plutôt été acheminées vers des lieux d'enfouissement technique pour être utilisées en recouvrement journalier ou pour d'autres usages tels l'aménagement de chemins d'accès.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2021 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipal, ICI et CRD indique que le verre représente 1,6 % des quantités éliminées, soit 78 000 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 9 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011.

Les détails de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>

Pour le système de consigne publique, 38 142 tonnes de verre furent mises en marché du 1er janvier au 31 décembre 2021. 20 678 tonnes furent recyclées pour un taux de recyclage de 54.21%

Les données ventilées sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-ventes-recuperation-cru.pdf>



**État de situation, au 31 mars 2022, taux et tonnage de papier/carton récupéré, taux et tonnage recyclé, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage envoyé à l'enfouissement.**

---

Selon les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, 71 % du papier et carton recyclable consommé par les citoyens est récupéré, trié et acheminé aux fins de recyclage. Le taux global d'acheminement aux fins de recyclage pour l'ensemble des matières de la collecte sélective municipale était de 52 %.

De plus, des 36 papetières en activité au Québec en 2018, ce sont 15 d'entre elle qui ont reçu des fibres récupérées afin de les recycler, pour un total de 1 425 000 tonnes, une hausse de 35 % comparativement à 2015. De ce total de matières recyclées par les papetières environ 40 % provenait du Québec.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2021 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipal, ICI et CRD indique que le papier et le carton représentent 11,5 % des quantités éliminées, soit 564 000 tonnes. Il s'agit d'une hausse de 4 % par rapport à la dernière étude réalisée en 2011. Près des deux tiers de ce papier et carton éliminé se compose de carton, qu'il soit ondulé, plat, pressé ou qu'il s'agisse d'emballages composés de papier kraft.

Les détails de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>



Fournir les résultats atteints pour chaque matière couverte par la REP pour la dernière année écoulée.

Les derniers résultats disponibles sont ceux de l'année 2020. Les résultats de l'année 2021 seront disponibles à l'automne 2022.

Catégorie: Produits électroniques

|       | Taux de récupération par sous-catégorie |    |     |     |    |     |     |     |    |     | Nb points de dépôt |
|-------|-----------------------------------------|----|-----|-----|----|-----|-----|-----|----|-----|--------------------|
| année | 1                                       | 2  | 3   | 4   | 5  | 6   | 7   | 8   | 9  | 10  |                    |
| 2020  | 53%                                     | 7% | 57% | 39% | 4% | 33% | N/A | 72% | 1% | N/A | 1098               |

(1) ISÉ: Information, sensibilisation et éducation

**Sous-catégories:**

1: ordinateurs de bureau

2: ordinateurs portables, tablettes et lecteurs de livres électroniques

3: écrans d'ordinateurs et téléviseurs

4: imprimantes, numériseurs, télécopieurs et photocopieurs

5: téléphones cellulaires et satellitaires

6: téléphones sans fil et conventionnels, téléavertisseurs et répondeurs téléphoniques

7: claviers, souris, câbles, connecteurs, chargeurs et télécommandes conçus pour être utilisés avec un produit visé

8: matériel audio et vidéo non portable (ex. consoles de jeux vidéo et leurs périphériques, lecteurs, enregistreurs, graveurs, haut-parleurs conçus pour être utilisés avec un système audio-vidéo...)

9: matériel audio et vidéo portable (ex. baladeurs numériques, récepteurs radios, appareils photos numériques, caméscopes...)

10: autres produits (ex. routeurs, serveurs, disques durs, clés USB, webcams, écouteurs...)

Catégorie: Peintures et leurs contenants

|       | Taux de récupération par sous-catégorie |   |     | Nb points de dépôt |
|-------|-----------------------------------------|---|-----|--------------------|
| année | 1                                       | 2 | 3   |                    |
| 2020  | 136%                                    | * | 39% | 1200               |

**Sous-catégories:**

1: peintures au latex

2: peintures à l'alkyde ou à émail, peintures à métal et antirouille, autres types de peinture que ceux visés aux paragraphes 1 et 3, teintures, apprêts, vernis, laques, produits de traitement ou de protection du métal, du bois ou de la maçonnerie ainsi que toute préparation de même nature destinée à des fins d'entretien, de protection ou de décoration

3: peintures en aérosols et leurs contenants ainsi que les contenants de toutes sortes utilisés pour la mise sur le marché des produits visés aux paragraphes 1 et 2

\* Les taux de récupération des sous-catégories 1 et 2 sont combinés et présentés dans la colonne de la sous-catégorie 1

Catégorie: Huiles, liquides de refroidissement et antigels, leurs filtres et contenants et autres produits assimilables

| année | Taux de récupération par sous-catégorie |     |     |     |    | Nb points de dépôt |
|-------|-----------------------------------------|-----|-----|-----|----|--------------------|
|       | 1                                       | 2   | 3   | 4   | 5  |                    |
| 2020  | 73%                                     | 79% | 85% | 41% | ** | 1642               |

Sous-catégories:

- 1: huiles minérales, synthétiques ou végétales qui sont destinées à la lubrification, à l'isolation ou au transfert de chaleur dans des véhicules ou équipements motorisés ou au fonctionnement des systèmes hydrauliques ou de transmission ainsi que les fluides à freins, à l'exclusion des huiles qui se consomment à l'usage telles que les huiles destinées à être mélangées au carburant d'un moteur à combustion, les huiles à glissière de machine-outil, les huiles à chaîne pour scie mécanique, les huiles pour étirage, estampage, formage ou démoulage, les huiles de forage, les huiles de lubrification pour convoyeur, les huiles de dépoussiérage, les huiles pénétrantes et les huiles antirouille
- 2: contenants de 50 litres ou moins utilisés pour la mise sur le marché des produits visés au paragraphe 1, incluant ceux utilisés pour la mise sur le marché des huiles exclues à ce paragraphe, ainsi que les contenants aérosols utilisés pour la mise sur le marché de nettoyeurs à freins
- 3: filtres à huile utilisés pour les moteurs à combustion interne, les systèmes hydrauliques et les transmissions, filtres utilisés pour les systèmes de chauffage au mazout léger et les réservoirs d'entreposage d'huile, filtres à liquide de refroidissement et à antigel ainsi que les filtres à diesel qui sont assimilés à des filtres à huile pour les fins de l'application du présent règlement
- 4: liquides de refroidissement et antigels utilisés dans des véhicules, de la machinerie ou des équipements motorisés, à l'exception des liquides de refroidissement et antigels d'origine végétale ou utilisés pour le déglçage des aéronefs
- 5: contenants de 50 litres ou moins utilisés pour la mise sur le marché des produits visés au paragraphe 4 (l'article 52 alinéa 3 permet de déclarer la sous-catégorie 5 en combinaison avec la sous-catégorie 2)

\*\* Les taux de la sous-catégorie 5 sont combinés à ceux de la sous-catégorie 2 et indiqués dans la sous-catégorie 2

Catégorie: Lampes au mercure

| année | Taux de récupération par sous-catégorie |    |     | Nb points de dépôt |
|-------|-----------------------------------------|----|-----|--------------------|
|       | 1                                       | 2  | 3   |                    |
| 2020  | 46%                                     | 7% | 34% | 877                |

Sous-catégories:

- 1: tubes fluorescents
- 2: lampes fluocompactes
- 3: tout autre type de lampe contenant du mercure

Catégorie: Piles et batteries

| année | Taux de récupération par sous-catégorie |     | Nb points de dépôt |
|-------|-----------------------------------------|-----|--------------------|
|       | 1                                       | 2   |                    |
| 2020  | 47%                                     | 59% | 1542               |

Sous-catégories:

- 1: les piles rechargeables de toute forme et les batteries constituées de telles piles, à l'exception des piles plomb-acide, des piles conçues pour être utilisées dans un véhicule automobile et des piles conçues et destinées exclusivement à des fins industrielles
- 2: les piles boutons à usage unique, les batteries constituées de telles piles, les autres piles à usage unique et les batteries constituées de telles piles

# **Étude des crédits 2022-2023**

## **Renseignements particuliers requis** **Troisième groupe d'opposition**

Société québécoise de récupération et de recyclage  
(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2022



**Fournir tous les documents ou notes relatifs au portrait global de la gestion des matières résiduelles au Québec, ventilé par région, incluant :**

- a) le taux de récupération et de réutilisation des matières, ventilé par matières;**
- b) la quantité de matériaux recyclables ou réutilisables qui finissent dans des sites d'enfouissement;**
- c) la quantité de déchets produits, par catégorie.**

---

Selon les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, voici les principaux taux atteints :

- Collecte sélective : 52 % des matières recyclables consommées par les citoyens sont récupérées, triées et acheminées aux fins de recyclage
  - Papier et carton : 71 %
  - Métal : 48 %
  - Plastique : 25 %
  - Verre : 28 %
- Consigne : 66,3 % des contenants consignés à remplissage unique sont récupérés et recyclés (en poids)
  - Verre : 63,8 %
  - Aluminium : 68,9 %
  - Plastique : 69,4 %
- Pneus : plus de 99 % des pneus sont réutilisés (0,3 %), recyclés (80,3 %) ou valorisés (19,3 %)
- Résidus de construction, rénovation et démolition :
  - 59,6 % des résidus sont récupérés et acheminés vers un centre de tri
  - 53 % des matières sortantes des centres de tri de résidus de CRD sont acheminés vers le recyclage et la valorisation énergétique
- Matières organiques : 27 % des matières organiques sont récupérées et recyclées (excluant les résidus agroalimentaires)
  - Secteur municipal : 35 %
    - Résidus verts et alimentaires : 31 %
    - Boues municipales : 42 %
  - Secteur ICI :
    - Boues et résidus de papetières : 34 %
    - Autres résidus ICI : 5 %
  - Boues et résidus agroalimentaires : 97 %

Selon les données (provisoires) pour 2020 ce sont 5 695 000 tonnes de matières résiduelles qui ont été éliminées, auxquelles on doit ajouter 389 000 tonnes de boues éliminées, pour un total de 6 084 000 tonnes. De plus, 2 659 000 tonnes de matières ont été utilisées en 2019 en recouvrement journalier ou autres usages (ex. : construction de chemins d'accès) dans les lieux d'enfouissement.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipal, ICI et CRD indique que les matières organiques composent 30,1 % des quantités éliminées, suivies par les matières recyclables (25,2 %). L'élimination de ces deux catégories de matières est toutefois en baisse par rapport à la dernière étude réalisée en 2011, où les matières organiques et les matières recyclables représentaient respectivement 43,3 % et 25,8 % des matières éliminées provenant des trois secteurs. Parmi les autres matières éliminées en 2019, on retrouve les résidus de CRD (28,3 %), les textiles (5,9 %), les encombrants (4,4 %) et les résidus domestiques dangereux (1,2 %). Le reste (4,9 %) se compose de matières autres, non identifiées.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2021 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022.



ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023  
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 133  
3<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

**État de la situation au 31 mars 2022 des débouchés du verre au Québec.**

---

Veillez-vous référer à la question particulière no 107.



**État de situation, au 31 mars 2022, sur la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.**

---

Veuillez-vous référer à la question particulière no 112.



**État de situation, au 31 mars 2022, de la modernisation de système de consigne au Québec**

---

Veillez-vous référer à la question particulière no 109.



**État de situation, au 31 mars 2022, de la modernisation de système de collecte sélective**

---

Le 11 février 2020, le gouvernement du Québec allait de l'avant avec la modernisation de la collecte sélective selon une approche de responsabilité élargie des producteurs. Afin d'amorcer cette ambitieuse réforme, des modifications à la Loi sur la qualité de l'Environnement étaient nécessaires. À cet effet, le projet de loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective a été adopté à l'unanimité le 11 mars 2021.

Le projet de Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles a été publié le 26 janvier 2022 pour une consultation publique de 45 jours. L'objectif est de finaliser l'analyse des commentaires dans les semaines à venir et de proposer au gouvernement une version bonifiée pour édition du règlement d'ici l'été 2022.

À la suite de l'entrée en vigueur de cette réglementation, il y aura une période transitoire d'environ 3 ans (jusqu'au 31 décembre 2024), pendant laquelle le régime de compensation actuel disparaîtra graduellement, au fur et à mesure que les contrats municipaux de collecte sélective arriveront à échéance. Cette période transitoire s'avère essentielle à l'implantation réussie de la modernisation du système.

Grâce à cette réforme, les producteurs auront la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour, les services de proximité, tels que la collecte et le transport, les partenariats avec les organismes municipaux seront favorisés, notamment pour faciliter les relations avec les citoyens et assurer un meilleur arrimage avec les autres collectes.

Les producteurs seront désormais imputables. Ils devront optimiser le système, améliorer la qualité de tri et assurer la traçabilité des matières, favoriser les débouchés locaux et atteindre les objectifs ambitieux prévus à la réglementation.

À terme, ce système de collecte sélective contribuera notamment à hausser les taux de récupération et de valorisation, à favoriser l'écoconception, à permettre le développement des débouchés locaux et ainsi réduire notre dépendance aux marchés d'exportation.

La réforme proposée fait notamment suite aux recommandations du Comité d'action pour la modernisation de la récupération et du recyclage, mis en place au printemps 2019. Tous les membres de ce comité représentant producteurs, acteurs municipaux, organisations environnementales, centres de tri, RECYC-QUÉBEC et le Ministère, ont convenu de la nécessité de revoir le système actuel.

Quatre groupes de travail, formés de représentants de différentes parties prenantes, ont été mis en place au printemps 2020 afin de compléter et mettre à jour le portrait de la situation et d'alimenter les réflexions entourant les travaux législatifs et réglementaires. Leurs travaux ont tous été complétés en 2021.



**Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2021-2022.**

---

Veillez-vous référer à la question particulière no 114.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 139**  
**3<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir, pour 2021-2022, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.**

---

Veuillez-vous référer à la question particulière no 115.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 140**  
**3<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines récupéré par les services municipaux et indiquer les démarches de RECYC-QUÉBEC et du ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines.**

---

Veuillez-vous référer à la question particulière no 116.